

Portrait statistique de l'éducation

Région administrative
de l'Estrie (05)

2004



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions,
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2004

Note

Le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative. Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Lorsque des données sont présentées par commission scolaire, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montérégie
CS New Frontiers	Montérégie

Préface

Le présent portrait statistique de l'éducation de la région de l'Estrie constitue un outil de référence qui vise à alimenter la réflexion et à soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de l'Estrie, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de l'Estrie
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.05, 3^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3382
Télécopie : (819) 820-3947
Courriel : dr-05@meq.gouv.qc.ca



Diane Lamothe
Directrice régionale

Table des matières

Région de l'Estrie

1^{re} section : La démographie régionale

- Tableau 1.1 :** Population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions
- Tableau 1.2 :** Niveau de scolarité de la population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.3 :** Taux de scolarité de la population de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.4 :** Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de l'Estrie, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

- Tableau 2.1 :** Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2003-2004

3^e section : Les effectifs scolaires

- Tableau 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de l'Estrie, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.2 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 2002-2003 à 2018-2019
- Graphique 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2018-2019

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004 **(Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'école gouvernementale dans cette région.)**
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2002-2003
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1998-1999 à 2002-2003
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2001-2002 et 2002-2003
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2002-2003
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2002-2003
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1998 à 2003, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le type de formation, de 1997 à 2003, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2000 à 2003
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2003
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 2002 à 2013, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 1997 à 2013, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 1999 à 2003, session d'automne
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2003, session d'automne

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard, de 2000-2001 à 2003-2004

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2002-2003

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2002-2003

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2002-2003

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (Suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, de 1999-2000 à 2002-2003
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2000-2001 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2000-2001 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de l'Estrie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1997 à 2000
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de l'Estrie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1993 à 2000
- Tableau 5.8 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2002, des titulaires d'un DEC obtenu en 2001-2002 dans un cégep de la région de l'Estrie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
0-4 ans	17 972	17 436	14 985	14 730	15 222	15 154	14 817
Masculin	9 231	8 870	7 820	7 524	7 773	7 741	7 570
Féminin	8 741	8 566	7 165	7 206	7 449	7 413	7 247
5-9 ans	18 604	18 153	17 955	15 569	15 166	15 635	15 576
Masculin	9 555	9 308	9 138	8 101	7 732	7 971	7 943
Féminin	9 049	8 845	8 817	7 468	7 434	7 664	7 633
10-14 ans	20 520	18 999	18 852	18 607	16 055	15 636	16 097
Masculin	10 675	9 778	9 668	9 471	8 342	7 972	8 207
Féminin	9 845	9 221	9 184	9 136	7 713	7 664	7 890
15-19 ans	18 996	20 929	19 488	19 469	19 131	16 538	16 108
Masculin	9 637	10 752	10 061	9 987	9 749	8 591	8 224
Féminin	9 359	10 177	9 427	9 482	9 382	7 947	7 884
20-24 ans	19 584	19 537	21 091	20 042	19 709	19 377	16 766
Masculin	10 059	9 997	11 055	10 375	10 163	9 940	8 751
Féminin	9 525	9 540	10 036	9 667	9 546	9 437	8 015
25-29 ans	22 014	18 354	17 416	21 127	19 610	19 304	19 007
Masculin	11 129	9 634	8 964	11 051	10 156	9 960	9 763
Féminin	10 885	8 720	8 452	10 076	9 454	9 344	9 244
30-34 ans	23 559	22 077	18 010	18 131	21 223	19 818	19 534
Masculin	11 761	11 213	9 334	9 340	11 087	10 263	10 078
Féminin	11 798	10 864	8 676	8 791	10 136	9 555	9 456
35-39 ans	22 739	23 771	22 518	18 770	18 597	21 597	20 233
Masculin	11 492	11 937	11 350	9 718	9 572	11 259	10 465
Féminin	11 247	11 834	11 168	9 052	9 025	10 338	9 768
40-44 ans	21 119	22 878	24 173	23 197	19 221	19 011	21 960
Masculin	10 630	11 621	12 100	11 669	9 907	9 750	11 399
Féminin	10 489	11 257	12 073	11 528	9 314	9 261	10 561
45-49 ans	17 501	21 112	23 039	24 684	23 561	19 559	19 327
Masculin	8 855	10 601	11 597	12 330	11 830	10 047	9 886
Féminin	8 646	10 511	11 442	12 354	11 731	9 512	9 441
50 ans et +	71 767	80 049	93 642	108 575	123 680	136 632	144 381
Masculin	32 096	36 398	43 001	50 520	58 073	64 609	68 686
Féminin	39 671	43 651	50 641	58 055	65 607	72 023	75 695
Total	274 375	283 295	291 169	302 901	311 175	318 261	323 806
Masculin	135 120	140 109	144 088	150 086	154 384	158 103	160 972
Féminin	139 255	143 186	147 081	152 815	156 791	160 158	162 834

1. Les données de 2006 à 2021 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 2001.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, [En ligne] :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_popl/pers2001-2051/index.htm (page consultée le 11 novembre 2004).

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	1 140	9 265	3 720	3 620	1 250	230	19 240
Masculin	715	5 030	1 825	1 615	550	45	9 790
Féminin	420	4 245	1 910	1 995	690	160	9 440
20-24 ans	700	2 635	2 965	3 010	5 975	4 530	19 830
Masculin	420	1 525	1 775	1 595	2 940	1 860	10 135
Féminin	270	1 110	1 190	1 390	3 035	2 685	9 695
25-29 ans	680	2 065	2 490	1 485	5 140	4 315	16 200
Masculin	440	1 205	1 375	825	2 645	1 675	8 175
Féminin	240	870	1 105	680	2 500	2 640	8 035
30-34 ans	695	2 305	4 025	1 415	4 470	4 280	17 185
Masculin	430	1 475	2 255	735	2 090	1 865	8 835
Féminin	270	830	1 780	655	2 370	2 410	8 350
35-39 ans	1 175	3 520	6 235	1 465	4 745	4 660	21 790
Masculin	700	1 930	3 095	700	2 195	2 160	10 820
Féminin	460	1 590	3 125	775	2 545	2 465	10 970
40-44 ans	1 410	4 870	6 615	1 525	4 500	4 610	23 560
Masculin	900	2 575	3 080	735	2 020	2 205	11 520
Féminin	520	2 290	3 510	805	2 495	2 435	12 040
45-49 ans	2 205	4 085	6 330	1 275	4 335	4 440	22 705
Masculin	1 205	2 215	3 020	645	2 065	2 215	11 370
Féminin	1 000	1 880	3 340	635	2 270	2 205	11 330
50 ans et +	29 310	12 485	18 735	3 985	9 580	13 710	87 780
Masculin	13 455	5 410	8 035	1 940	4 760	7 405	41 085
Féminin	15 870	7 060	10 705	2 090	4 840	6 195	46 650
Total 15 ans et +	37 310	41 255	51 170	17 805	40 025	40 745	228 270
Masculin	18 275	21 385	24 505	8 850	19 275	19 475	111 765
Féminin	19 035	19 875	26 645	8 950	20 740	21 280	116 510

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de l'Estrie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme ³	Études universitaires avec diplôme	Total
15-19 ans	5,9	48,2	19,3	18,8	6,5	1,2	100,0
Masculin	7,3	51,4	18,6	16,5	5,6	0,5	100,0
Féminin	4,4	45,0	20,2	21,1	7,3	1,7	100,0
20-24 ans	3,5	13,3	15,0	15,2	30,1	22,8	100,0
Masculin	4,1	15,0	17,5	15,7	29,0	18,4	100,0
Féminin	2,8	11,4	12,3	14,3	31,3	27,7	100,0
25-29 ans	4,2	12,7	15,4	9,2	31,7	26,6	100,0
Masculin	5,4	14,7	16,8	10,1	32,4	20,5	100,0
Féminin	3,0	10,8	13,8	8,5	31,1	32,9	100,0
30-34 ans	4,0	13,4	23,4	8,2	26,0	24,9	100,0
Masculin	4,9	16,7	25,5	8,3	23,7	21,1	100,0
Féminin	3,2	9,9	21,3	7,8	28,4	28,9	100,0
35-39 ans	5,4	16,2	28,6	6,7	21,8	21,4	100,0
Masculin	6,5	17,8	28,6	6,5	20,3	20,0	100,0
Féminin	4,2	14,5	28,5	7,1	23,2	22,5	100,0
40-44 ans	6,0	20,7	28,1	6,5	19,1	19,6	100,0
Masculin	7,8	22,4	26,7	6,4	17,5	19,1	100,0
Féminin	4,3	19,0	29,2	6,7	20,7	20,2	100,0
45-49 ans	9,7	18,0	27,9	5,6	19,1	19,6	100,0
Masculin	10,6	19,5	26,6	5,7	18,2	19,5	100,0
Féminin	8,8	16,6	29,5	5,6	20,0	19,5	100,0
50 ans et +	33,4	14,2	21,3	4,5	10,9	15,6	100,0
Masculin	32,7	13,2	19,6	4,7	11,6	18,0	100,0
Féminin	34,0	15,1	22,9	4,5	10,4	13,3	100,0
Total 15 ans et +	16,3	18,1	22,4	7,8	17,5	17,8	100,0
Masculin	16,4	19,1	21,9	7,9	17,2	17,4	100,0
Féminin	16,3	17,1	22,9	7,7	17,8	18,3	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de l'Estrie, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans		
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²	Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²
CS des Hauts-Cantons	6 365	1 800	28,3	6 750	545	8,1
CS de la Région-de-Sherbrooke	18 195	2 695	14,8	19 240	2 010	10,4
CS des Sommets	8 900	2 020	22,7	9 535	830	8,7
CS Eastern Townships³	72 200	15 170	21,0	76 350	7 150	9,4
Estrie⁴	33 460	6 515	19,5	35 525	3 385	9,5
Ensemble du Québec⁵	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920	12,2

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond aux 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne se trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne comprennent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2003-2004

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS des Hauts-Cantons	26	0	0	26
CS de la Région de Sherbrooke	36	0	0	36
CS des Sommets	28	0	0	28
CS. Eastern Townships ¹	0	13	0	13
Total	90	13	0	103
Établissements d'enseignement secondaire				
CS des Hauts-Cantons	4	0	0	4
CS de la Région de Sherbrooke	6	0	0	6
CS des Sommets	5	0	0	5
CS. Eastern Townships ¹	0	4	0	4
Total	15	4	0	19
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS des Hauts-Cantons	1	0	0	1
CS de la Région de Sherbrooke	4	0	0	4
CS des Sommets	1	0	0	1
CS. Eastern Townships ¹	0	8	0	8
Total	6	8	0	14
Centres de formation professionnelle				
CS des Hauts-Cantons	3	0	0	3
CS de la Région de Sherbrooke	1	0	0	1
CS des Sommets	3	0	0	3
CS. Eastern Townships ¹	0	0	2	2
Total	7	0	2	9
Centres d'éducation des adultes				
CS des Hauts-Cantons	3	0	0	3
CS de la Région de Sherbrooke	2	0	0	2
CS des Sommets	3	0	0	3
CS. Eastern Townships ¹	0	1	1	2
Total	8	1	1	10
Total des établissements des CS				
CS des Hauts-Cantons	37	0	0	37
CS de la Région de Sherbrooke	49	0	0	49
CS des Sommets	40	0	0	40
CS. Eastern Townships ¹	0	26	3	29
Total	126	26	3	155
Établissements privés²				
Primaire	3	0	0	3
Secondaire	10	2	0	12
Collégial	1	0	0	1
Secondaire et collégial	1	0	0	1
Total	15	2	0	17
Cégeps³				
	1	1	0	2
Universités et constituantes				
	1	1	0	2

1. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les établissements sont inclus dans cette région.

2. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

3. Dans le cas du Champlain Regional College, seul le Campus de Lennoxville a été compté.

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de l'Estrie¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 1999-2000 à 2003-2004

Français	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	582	486	614	581	566
Masculin	301	252	328	306	299
Féminin	281	234	286	275	267
Préscolaire 5 ans	3 045	3 037	2 995	2 823	2 633
Masculin	1 594	1 546	1 519	1 466	1 356
Féminin	1 451	1 491	1 476	1 357	1 277
Primaire	20 075	20 122	19 864	19 563	18 965
Masculin	10 189	10 205	10 095	9 944	9 659
Féminin	9 886	9 917	9 769	9 619	9 306
Secondaire	13 520	13 100	12 870	12 930	13 255
Masculin	7 019	6 754	6 644	6 627	6 782
Féminin	6 501	6 346	6 226	6 303	6 473
Total	37 222	36 745	36 343	35 897	35 419
Masculin	19 103	18 757	18 586	18 343	18 096
Féminin	18 119	17 988	17 757	17 554	17 323

Anglais	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	88	87	92	78	68
Masculin	41	46	47	42	37
Féminin	47	41	45	36	31
Préscolaire 5 ans	327	317	304	278	286
Masculin	172	157	145	137	146
Féminin	155	160	159	141	140
Primaire	1 867	1 896	1 924	1 921	1 930
Masculin	976	985	999	985	980
Féminin	891	911	925	936	950
Secondaire	1 384	1 371	1 385	1 414	1 450
Masculin	691	708	708	732	765
Féminin	693	663	677	682	685
Total	3 666	3 671	3 705	3 691	3 734
Masculin	1 880	1 896	1 899	1 896	1 928
Féminin	1 786	1 775	1 806	1 795	1 806

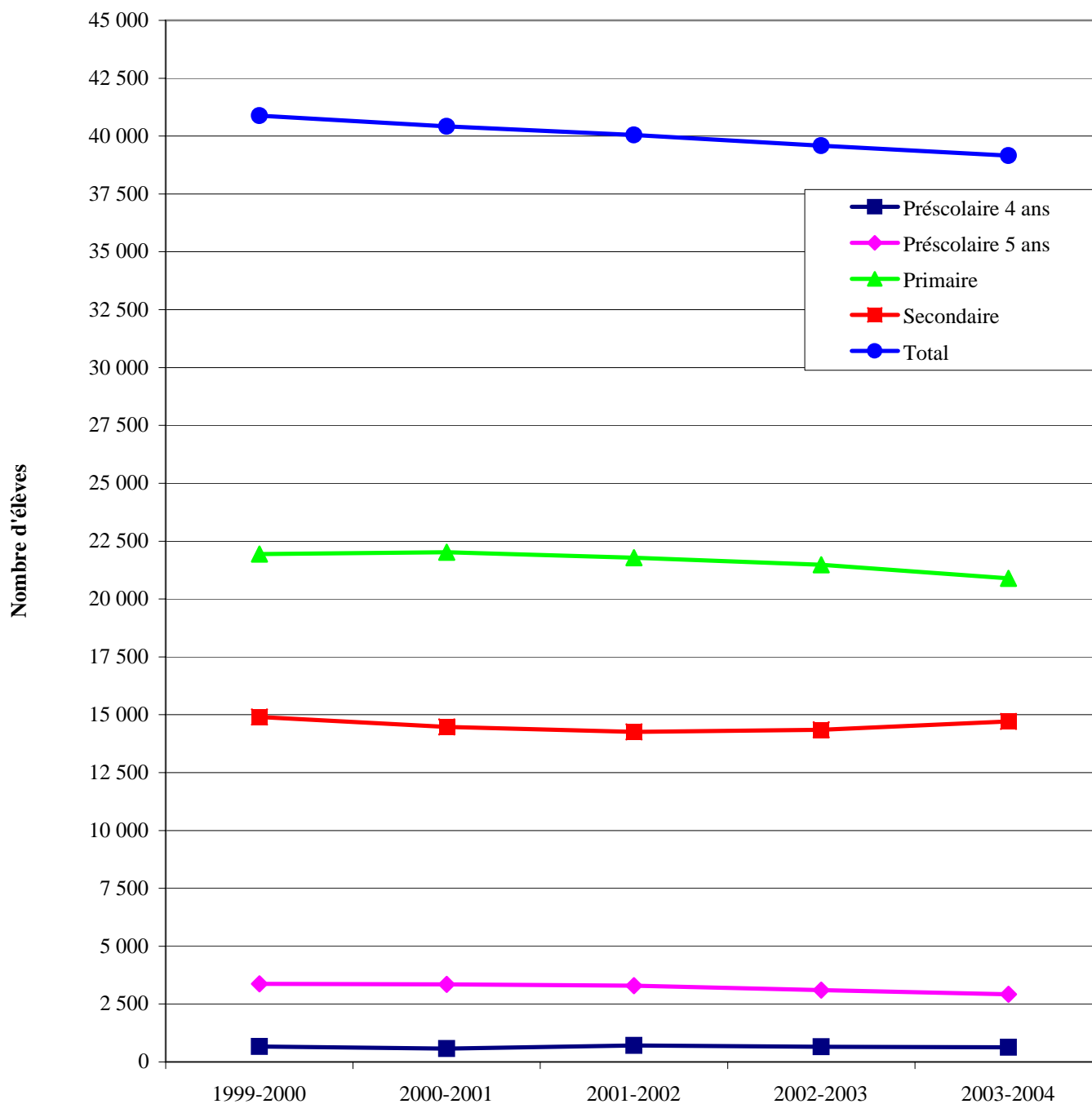
Estrie¹	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	670	573	706	659	634
Masculin	342	298	375	348	336
Féminin	328	275	331	311	298
Préscolaire 5 ans	3 372	3 354	3 299	3 101	2 919
Masculin	1 766	1 703	1 664	1 603	1 502
Féminin	1 606	1 651	1 635	1 498	1 417
Primaire	21 942	22 018	21 788	21 484	20 895
Masculin	11 165	11 190	11 094	10 929	10 639
Féminin	10 777	10 828	10 694	10 555	10 256
Secondaire	14 904	14 471	14 255	14 344	14 705
Masculin	7 710	7 462	7 352	7 359	7 547
Féminin	7 194	7 009	6 903	6 985	7 158
Total	40 888	40 416	40 048	39 588	39 153
Masculin	20 983	20 653	20 485	20 239	20 024
Féminin	19 905	19 763	19 563	19 349	19 129

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de l'Estrie¹,
selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2003-2004



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

CS des Hauts-Cantons	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	342	341	317	321	323
Masculin	180	174	173	151	173
Féminin	162	167	144	170	150
Préscolaire 5 ans	590	600	571	519	505
Masculin	319	309	294	277	253
Féminin	271	291	277	242	252
Primaire	4 119	4 028	3 919	3 801	3 675
Masculin	2 138	2 084	2 031	1 982	1 912
Féminin	1 981	1 944	1 888	1 819	1 763
Secondaire	3 093	2 999	2 955	2 974	3 005
Masculin	1 532	1 523	1 504	1 512	1 523
Féminin	1 561	1 476	1 451	1 462	1 482
Total	8 144	7 968	7 762	7 615	7 508
Masculin	4 169	4 090	4 002	3 922	3 861
Féminin	3 975	3 878	3 760	3 693	3 647
CS de la Région-de-Sherbrooke	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	42	10	47	49	49
Masculin	24	**	25	31	30
Féminin	18	**	22	18	19
Préscolaire 5 ans	1 681	1 614	1 638	1 614	1 494
Masculin	873	823	821	835	779
Féminin	808	791	817	779	715
Primaire	10 513	10 751	10 769	10 657	10 386
Masculin	5 361	5 449	5 472	5 392	5 268
Féminin	5 152	5 302	5 297	5 265	5 118
Secondaire	6 686	6 470	6 334	6 452	6 700
Masculin	3 488	3 329	3 278	3 327	3 447
Féminin	3 198	3 141	3 056	3 125	3 253
Total	18 922	18 845	18 788	18 772	18 629
Masculin	9 746	9 607	9 596	9 585	9 524
Féminin	9 176	9 238	9 192	9 187	9 105
CS des Sommets	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	172	111	243	206	188
Masculin	84	57	126	122	91
Féminin	88	54	117	84	97
Préscolaire 5 ans	751	800	776	681	628
Masculin	388	403	398	349	322
Féminin	363	397	378	332	306
Primaire	5 222	5 130	5 127	5 053	4 855
Masculin	2 582	2 565	2 566	2 541	2 449
Féminin	2 640	2 565	2 561	2 512	2 406
Secondaire	3 741	3 631	3 581	3 504	3 550
Masculin	1 999	1 902	1 862	1 788	1 812
Féminin	1 742	1 729	1 719	1 716	1 738
Total	9 886	9 672	9 727	9 444	9 221
Masculin	5 053	4 927	4 952	4 800	4 674
Féminin	4 833	4 745	4 775	4 644	4 547

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2 (Suite)

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

CS Eastern Townships¹	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	88	102	108	104	111
Masculin	41	52	54	54	62
Féminin	47	50	54	50	49
Préscolaire 5 ans	518	515	518	480	469
Masculin	273	260	258	241	241
Féminin	245	255	260	239	228
Primaire	3 311	3 325	3 364	3 318	3 284
Masculin	1 733	1 750	1 764	1 713	1 681
Féminin	1 578	1 575	1 600	1 605	1 603
Secondaire	2 462	2 407	2 411	2 503	2 556
Masculin	1 233	1 219	1 222	1 290	1 341
Féminin	1 229	1 188	1 189	1 213	1 215
Total	6 379	6 349	6 401	6 405	6 420
Masculin	3 280	3 281	3 298	3 298	3 325
Féminin	3 099	3 068	3 103	3 107	3 095

Estrie²	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	644	564	715	680	671
Masculin	329	289	378	358	356
Féminin	315	275	337	322	315
Préscolaire 5 ans	3 540	3 529	3 503	3 294	3 096
Masculin	1 853	1 795	1 771	1 702	1 595
Féminin	1 687	1 734	1 732	1 592	1 501
Primaire	23 165	23 234	23 179	22 829	22 200
Masculin	11 814	11 848	11 833	11 628	11 310
Féminin	11 351	11 386	11 346	11 201	10 890
Secondaire	15 982	15 507	15 281	15 433	15 811
Masculin	8 252	7 973	7 866	7 917	8 123
Féminin	7 730	7 534	7 415	7 516	7 688
Total	43 331	42 834	42 678	42 236	41 778
Masculin	22 248	21 905	21 848	21 605	21 384
Féminin	21 083	20 929	20 830	20 631	20 394

1. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
de 2002-2003 à 2018-2019

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2009-2010	2012-2013	2015-2016	2018-2019
Préscolaire 4 ans ²	41	56	52	49	50	51	50	49	47
Préscolaire 5 ans	2 814	2 627	2 629	2 747	2 624	2 697	2 690	2 653	2 605
Primaire	19 511	18 916	18 196	17 787	17 408	16 698	16 801	16 749	16 554
Secondaire	12 205	12 491	12 815	12 841	12 790	11 809	10 885	10 698	10 773
Total	34 571	34 090	33 692	33 424	32 872	31 255	30 426	30 149	29 979
Taux de variation (%)		-1,4	-1,2	-0,8	-1,7	-4,9	-2,7	-0,9	-0,6

1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont basées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

2. Le préscolaire 4 ans comprend trois volets : la maternelle temps plein (5 demi-journées par semaine); l'animation Passe-Partout et les groupes de maternelle multiâges. Dans ce tableau, les effectifs de l'animation Passe-Partout ne sont pas inclus, car cette mesure s'adresse plus particulièrement aux parents des enfants de 4 ans. Puisque ces enfants ne fréquentent pas l'école, ils ne sont pas retenus dans le calcul des prévisions des effectifs.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de l'Estrie,
de 1999-2000 à 2018-2019

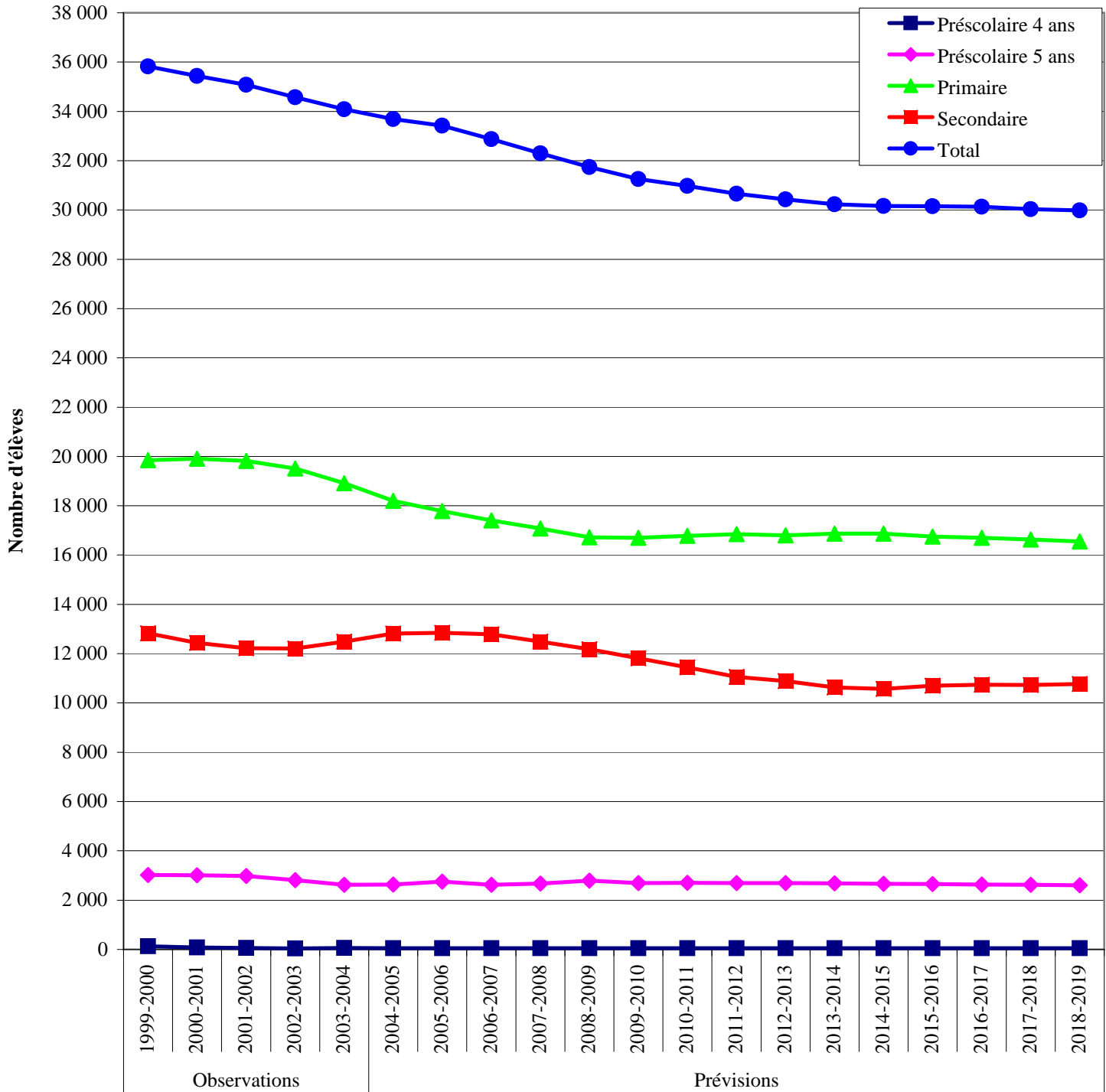


TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	42	36	44	41	45
Masculin	21	19	22	13	25
Féminin	21	17	22	28	20
Primaire	330	315	317	316	323
Masculin	205	189	195	206	193
Féminin	125	126	122	110	130
Secondaire	4 175	4 235	4 283	4 310	4 567
Masculin	2 180	2 237	2 239	2 261	2 365
Féminin	1 995	1 998	2 044	2 049	2 202
Total	4 547	4 586	4 644	4 667	4 935
Masculin	2 406	2 445	2 456	2 480	2 583
Féminin	2 141	2 141	2 188	2 187	2 352

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

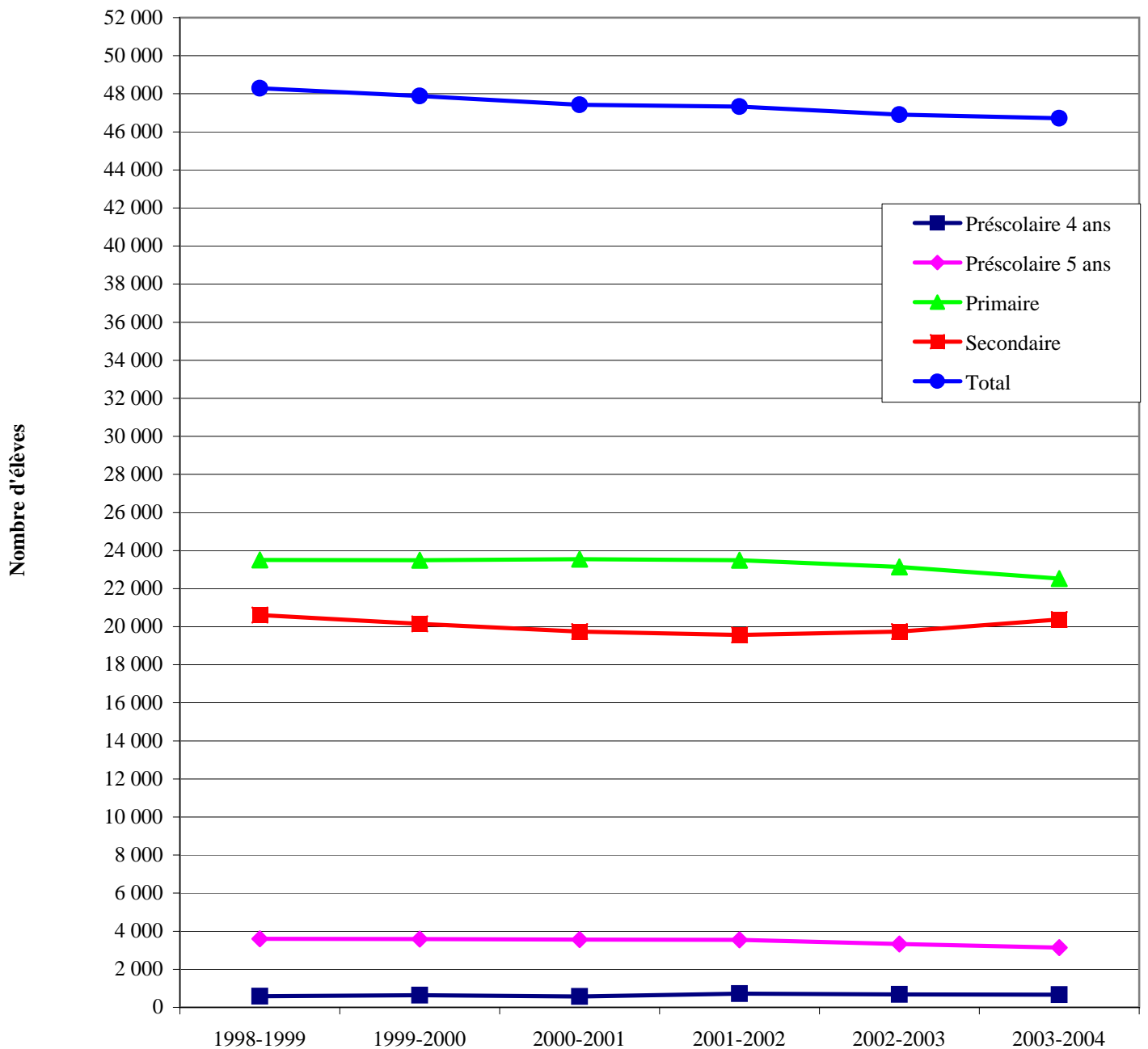
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Préscolaire 4 ans	644	564	715	680	671
Masculin	329	289	378	358	356
Féminin	315	275	337	322	315
Préscolaire 5 ans	3 582	3 565	3 547	3 335	3 141
Masculin	1 874	1 814	1 793	1 715	1 620
Féminin	1 708	1 751	1 754	1 620	1 521
Primaire	23 495	23 549	23 496	23 145	22 523
Masculin	12 019	12 037	12 028	11 834	11 503
Féminin	11 476	11 512	11 468	11 311	11 020
Secondaire	20 157	19 742	19 564	19 743	20 378
Masculin	10 432	10 210	10 105	10 178	10 488
Féminin	9 725	9 532	9 459	9 565	9 890
Total	47 878	47 420	47 322	46 903	46 713
Masculin	24 654	24 350	24 304	24 085	23 967
Féminin	23 224	23 070	23 018	22 818	22 746

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de l'Estrie,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2003-2004



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

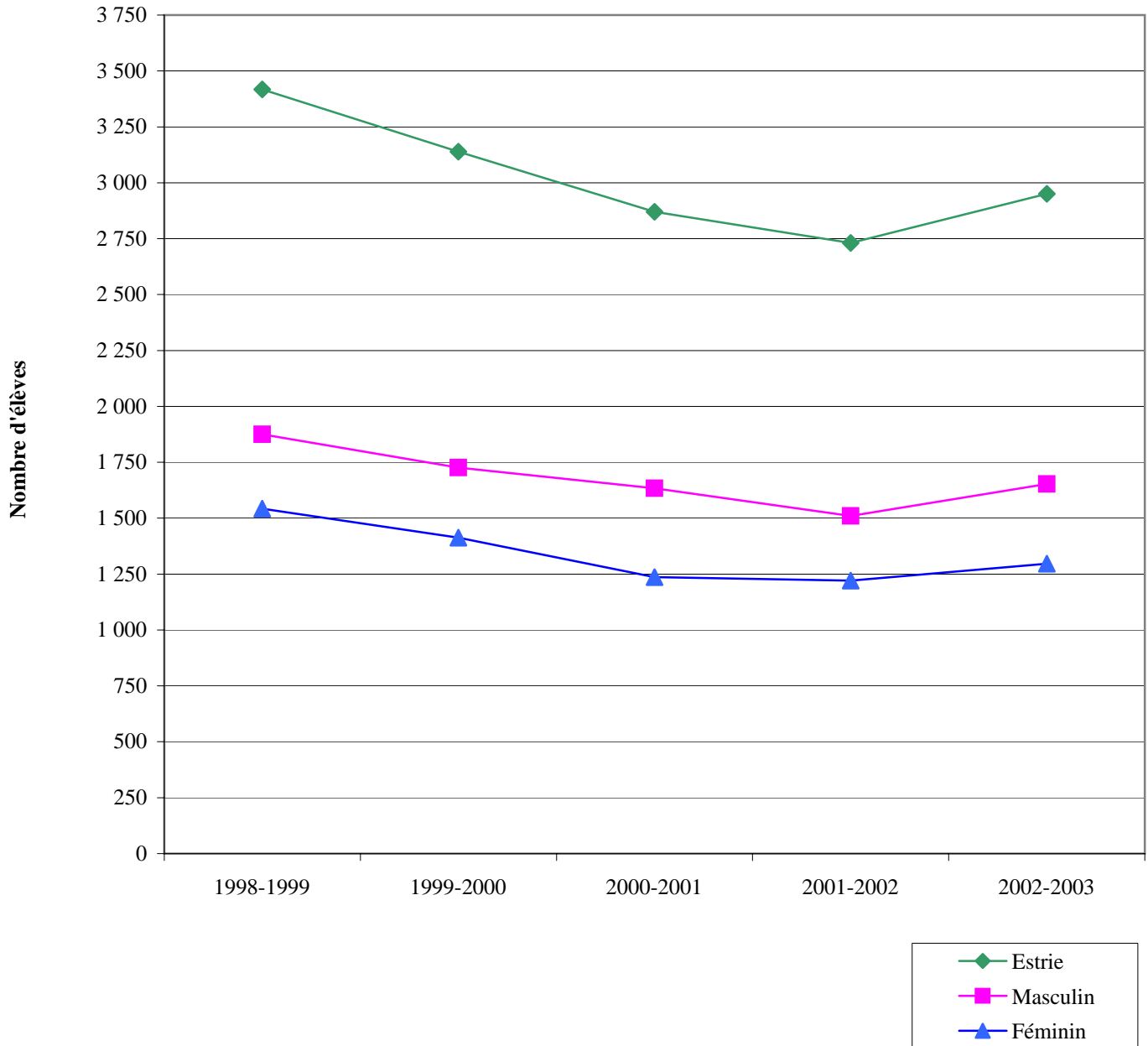
	Élèves inscrits dans un programme de formation professionnelle ¹				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
CS des Hauts-Cantons	289	238	243	238	276
Masculin	104	114	125	119	163
Féminin	185	124	118	119	113
CS de la Région-de-Sherbrooke	2 059	1 898	1 809	1 700	1 833
Masculin	1 127	962	954	902	1 009
Féminin	932	936	855	798	824
CS des Sommets	616	560	433	461	470
Masculin	413	403	309	316	291
Féminin	203	157	124	145	179
CS Eastern Townships²	453	443	385	332	371
Masculin	231	247	246	173	190
Féminin	222	196	139	159	181
Estrie³	3 417	3 139	2 870	2 731	2 950
Masculin	1 875	1 726	1 634	1 510	1 653
Féminin	1 542	1 413	1 236	1 221	1 297
Réseau public (72 CS)	62 173	59 617	59 176	60 654	62 288
Masculin	34 941	33 620	33 916	34 981	36 148
Féminin	27 232	25 997	25 260	25 673	26 140
Ensemble du Québec⁴	64 643	61 959	61 633	63 205	63 202
Masculin	35 973	34 750	35 126	36 218	36 252
Féminin	28 670	27 209	26 507	26 987	26 950

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1999-2000 à 2002-2003

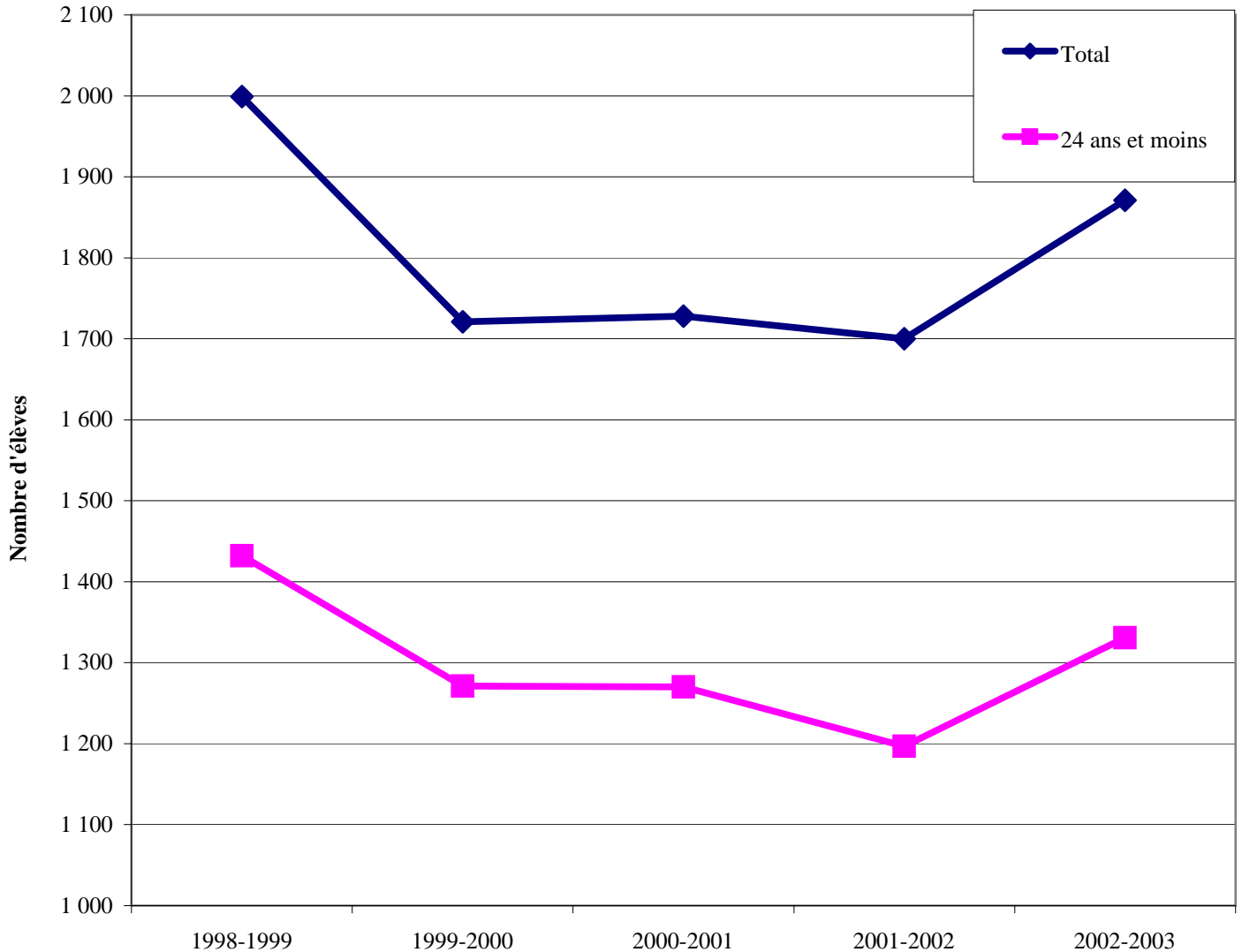
	1999-2000			2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	183	139	76,0	198	147	74,2	176	115	65,3	217	153	70,5
Masculin	90	76	84,4	105	89	84,8	86	70	81,4	125	98	78,4
Féminin	93	63	67,7	93	58	62,4	90	45	50,0	92	55	59,8
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 013	794	78,4	1 072	828	77,2	1 032	795	77,0	1 125	864	76,8
Masculin	512	417	81,4	572	484	84,6	526	436	82,9	651	528	81,1
Féminin	501	377	75,2	500	344	68,8	506	359	70,9	474	336	70,9
CS des Sommets	274	173	63,1	254	154	60,6	311	155	49,8	315	159	50,5
Masculin	201	135	67,2	180	112	62,2	216	128	59,3	188	120	63,8
Féminin	73	38	52,1	74	42	56,8	95	27	28,4	127	39	30,7
CS Eastern Townships²	251	165	65,7	204	141	69,1	181	132	72,9	214	155	72,4
Masculin	132	100	75,8	110	80	72,7	83	70	84,3	105	88	83,8
Féminin	119	65	54,6	94	61	64,9	98	62	63,3	109	67	61,5
Estrie³	1 721	1 271	73,9	1 728	1 270	73,5	1 700	1 197	70,4	1 871	1 331	71,1
Masculin	935	728	77,9	967	765	79,1	911	704	77,3	1 069	834	78,0
Féminin	786	543	69,1	761	505	66,4	789	493	62,5	802	497	62,0
Réseau public (72 CS)	35 197	23 428	66,6	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6	37 907	22 905	60,4
Masculin	19 326	13 868	71,8	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7	21 488	14 107	65,7
Féminin	15 871	9 560	60,2	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0	16 419	8 798	53,6
Ensemble du Québec⁴	36 658	24 289	66,3	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3	38 397	23 196	60,4
Masculin	19 988	14 239	71,2	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1	21 573	14 174	65,7
Féminin	16 670	10 050	60,3	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1	16 824	9 022	53,6

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1998-1999 à 2002-2003



1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2001-2002 et 2002-2003

	Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2001-2002 ¹				Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2002-2003 ¹			
	Total	Inscrits au secondaire en 2000-2001			Total	Inscrits au secondaire en 2001-2002		
		Total	Même région	Même région		Total	Même région	Même région
N	N	N	%	N	N	N	%	
CS des Hauts-Cantons	176	92	82	89,1	217	123	107	87,0
Masculin	86	52	47	90,4	125	84	72	85,7
Féminin	90	40	35	87,5	92	39	35	89,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 032	543	463	85,3	1 125	587	489	83,3
Masculin	526	303	255	84,2	651	350	284	81,1
Féminin	506	240	208	86,7	474	237	205	86,5
CS des Sommets	311	130	108	83,1	315	132	115	87,1
Masculin	216	106	85	80,2	188	101	86	85,1
Féminin	95	24	23	95,8	127	31	29	93,5
CS Eastern Townships²	181	87	31	35,6	214	103	50	48,5
Masculin	83	46	7	15,2	105	56	25	44,6
Féminin	98	41	24	58,5	109	47	25	53,2
Estrie³	1 700	852	684	80,3	1 871	945	761	80,5
Masculin	911	507	394	77,7	1 069	591	467	79,0
Féminin	789	345	290	84,1	802	354	294	83,1
Ensemble du Québec⁴	36 821	17 009	13 240	77,8	37 907	17 016	13 447	79,0
Masculin	20 907	10 213	7 706	75,5	21 488	10 356	7 929	76,6
Féminin	15 914	6 796	5 534	81,4	16 419	6 660	5 518	82,9

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

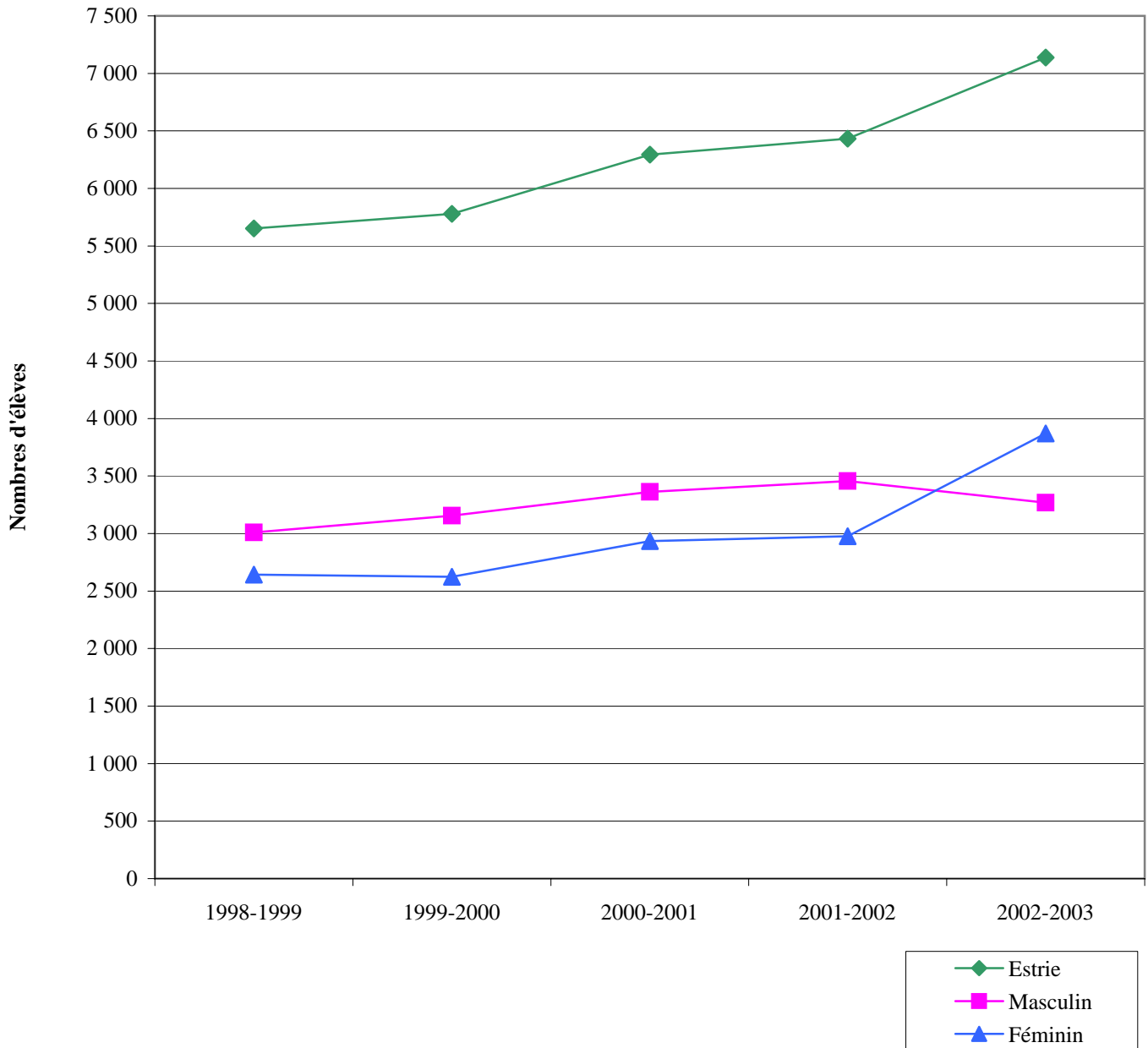
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹				
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
CS des Hauts-Cantons	708	561	547	517	539
Masculin	340	272	259	267	256
Féminin	368	289	288	250	283
CS de la Région-de-Sherbrooke	3 626	3 826	4 052	4 359	5 055
Masculin	1 984	2 174	2 281	2 456	2 221
Féminin	1 642	1 652	1 771	1 903	2 834
CS des Sommets	765	687	802	639	537
Masculin	413	364	402	308	267
Féminin	352	323	400	331	270
CS Eastern Townships²	552	687	893	917	1 008
Masculin	272	345	419	424	525
Féminin	280	360	474	493	483
Estrie³	5 651	5 779	6 294	6 432	7 139
Masculin	3 009	3 155	3 361	3 455	3 269
Féminin	2 642	2 624	2 933	2 977	3 870
Ensemble du Québec⁴	148 405	144 074	150 457	164 204	169 639
Masculin	76 023	73 871	77 206	82 448	86 008
Féminin	72 382	70 203	73 251	81 756	83 631

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'a été compté qu'une seule fois.
2. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², selon le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une seule fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

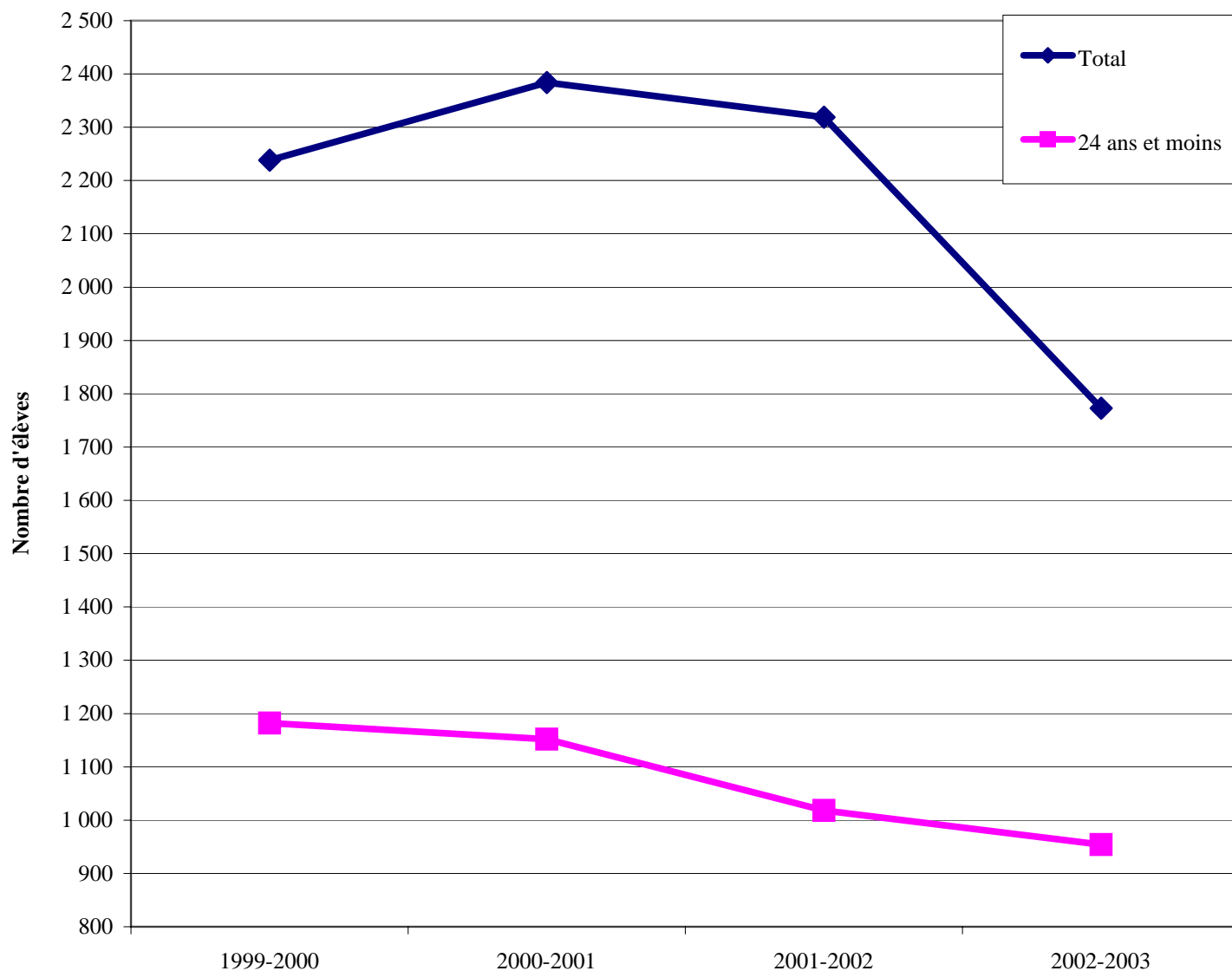
Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	252	165	65,5	215	131	60,9	188	133	70,7
Masculin	127	97	76,4	121	88	72,7	102	83	81,4
Féminin	125	68	54,4	94	43	45,7	86	50	58,1
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 375	585	42,5	1 423	545	38,3	930	430	46,2
Masculin	840	371	44,2	866	325	37,5	463	219	47,3
Féminin	535	214	40,0	557	220	39,5	467	211	45,2
CS des Sommets	353	179	50,7	286	146	51,0	213	124	58,2
Masculin	193	101	52,3	142	89	62,7	117	79	67,5
Féminin	160	78	48,8	144	57	39,6	96	45	46,9
CS Eastern Townships²	404	223	55,2	395	196	49,6	442	267	60,4
Masculin	206	124	60,2	182	109	59,9	218	151	69,3
Féminin	198	99	50,0	213	87	40,8	224	116	51,8
Estrie³	2 384	1 152	48,3	2 319	1 018	43,9	1 773	954	53,8
Masculin	1 366	693	50,7	1 311	611	46,6	900	532	59,1
Féminin	1 018	459	45,1	1 008	407	40,4	873	422	48,3
Ensemble du Québec⁴	61 087	31 682	51,9	65 972	33 789	51,2	55 667	31 735	57,0
Masculin	32 232	18 585	57,7	34 158	19 468	57,0	28 847	17 953	62,2
Féminin	28 855	13 097	45,4	31 814	14 321	45,0	26 820	13 782	51,4

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, dans un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit, au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit dans un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2002-2003



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	27	15	55,6	30	18	60,0	33	16	48,5
Masculin	17	**	**	12	6	50,0	13	6	46,2
Féminin	10	**	**	18	12	66,7	20	10	50,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	105	58	55,2	78	40	51,3	159	103	64,8
Masculin	67	39	58,2	55	30	54,5	72	43	59,7
Féminin	38	19	50,0	23	10	43,5	87	60	69,0
CS des Sommets	**	**	**	0	0	0,0	**	**	100,0
Masculin	**	**	**	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	**	**	**	0	0	0,0	**	**	100,0
CS Eastern Townships³	6	6	100,0	**	**	**	0	0	0,0
Masculin	**	**	**	**	**	**	0	0	0,0
Féminin	**	**	**	0	0	0,0	0	0	0,0
Estrie⁴	142	80	56,3	109	59	54,1	193	120	62,2
Masculin	92	57	62,0	68	37	54,4	85	49	57,6
Féminin	50	23	46,0	41	22	53,7	108	71	65,7
Ensemble du Québec⁵	12 069	6 738	55,8	13 645	7 380	54,1	13 877	6 944	50,0
Masculin	5 674	3 329	58,7	6 293	3 602	57,2	6 262	3 361	53,7
Féminin	6 395	3 409	53,3	7 352	3 778	51,4	7 615	3 583	47,1

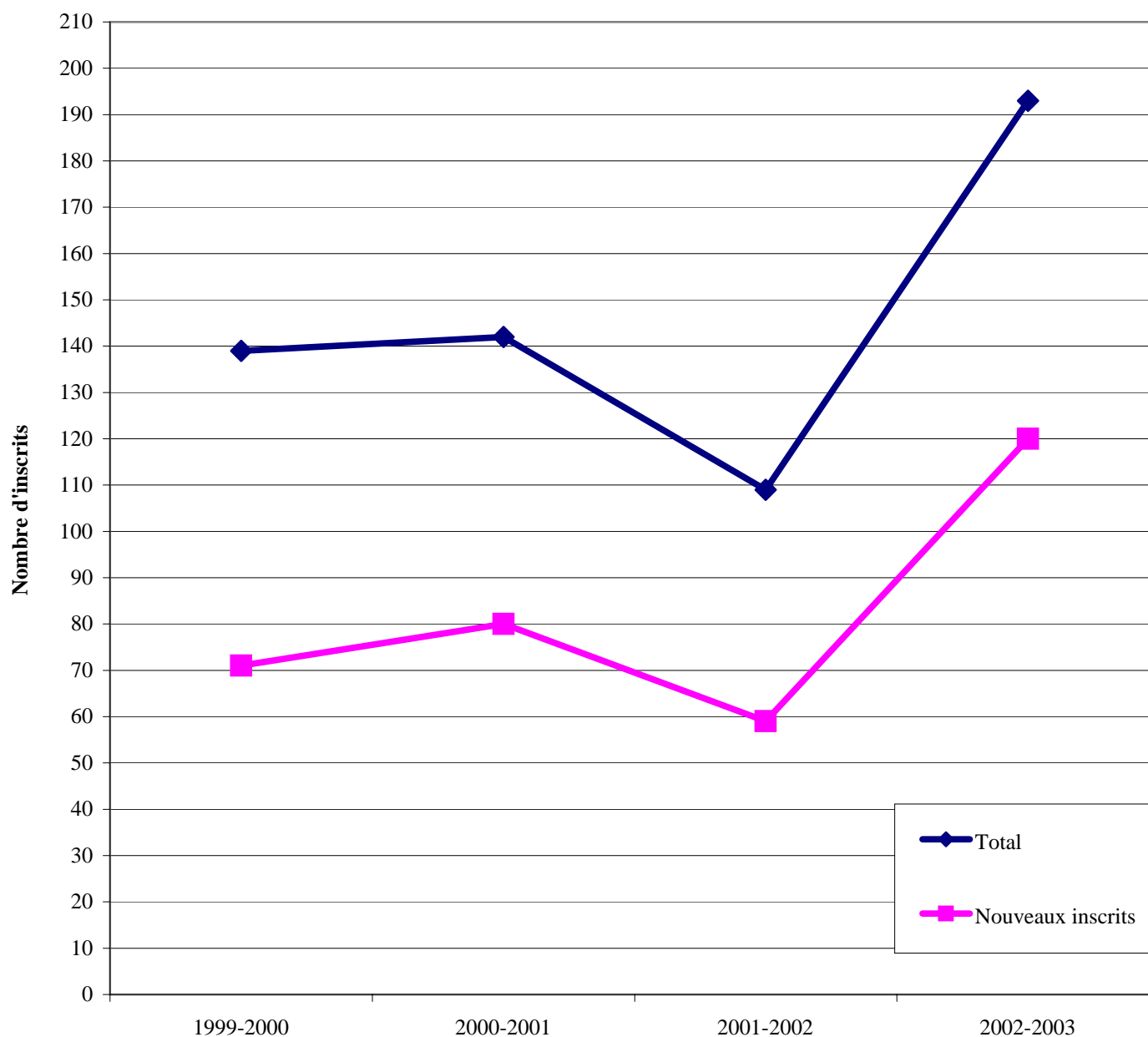
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits une année en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant cette même année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie³, de 1999-2000 à 2002-2003



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
 2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
 3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
- Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de l'Estrie, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1998 à 2003, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP DE SHERBROOKE	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRÉUNIVERSITAIRE	965	877	851	885	711	829
Masculin	333	356	350	317	271	335
Féminin	632	521	501	568	440	494
TECHNIQUE	725	647	666	645	573	540
Masculin	357	296	318	276	252	241
Féminin	368	351	348	369	321	299
AUTRES²	0	8	43	92	146	142
Masculin	0	**	33	52	74	68
Féminin	0	**	10	40	72	74
TOTAL	1 690	1 532	1 560	1 622	1 430	1 511
Masculin	690	658	701	645	597	644
Féminin	1 000	874	859	977	833	867

CAMPUS DE LENNOXVILLE	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRÉUNIVERSITAIRE	347	362	353	316	320	321
Masculin	151	157	146	131	144	132
Féminin	196	205	207	185	176	189
TECHNIQUE	62	69	57	50	32	38
Masculin	37	29	33	28	15	18
Féminin	25	40	24	22	17	20
AUTRES²	24	15	17	20	15	24
Masculin	19	**	**	12	10	15
Féminin	5	**	**	8	5	9
TOTAL	433	446	427	386	367	383
Masculin	207	198	192	171	169	165
Féminin	226	248	235	215	198	218

TOTAL SECTEUR PUBLIC	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRÉUNIVERSITAIRE	1 312	1 239	1 204	1 201	1 031	1 150
Masculin	484	513	496	448	415	467
Féminin	828	726	708	753	616	683
TECHNIQUE	787	716	723	695	605	578
Masculin	394	325	351	304	267	259
Féminin	393	391	372	391	338	319
AUTRES²	24	23	60	112	161	166
Masculin	19	18	46	64	84	83
Féminin	5	5	14	48	77	83
TOTAL	2 123	1 978	1 987	2 008	1 797	1 894
Masculin	897	856	893	816	766	809
Féminin	1 226	1 122	1 094	1 192	1 031	1 085

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, formation générale à temps plein. Il fréquentait donc une école secondaire publique, privée ou gouvernementale un an avant l'entrée au collégial. Cet élève peut fréquenter un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuivent des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2004-03-17).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1998 à 2003, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**SÉMINAIRE DE SHERBROOKE**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRÉUNIVERSITAIRE	72	88	92	84	90	75
Masculin	34	42	43	41	50	41
Féminin	38	46	49	43	40	34
TECHNIQUE	43	41	56	31	36	36
Masculin	7	10	24	8	**	**
Féminin	36	31	32	23	**	**
AUTRES²	0	0	**	**	0	0
Masculin	0	0	**	**	0	0
Féminin	0	0	0	0	0	0
TOTAL	115	129	149	116	126	111
Masculin	41	52	68	50	52	42
Féminin	74	77	81	66	74	69

TOTAL ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRÉUNIVERSITAIRE	72	88	92	84	90	75
Masculin	34	42	43	41	50	41
Féminin	38	46	49	43	40	34
TECHNIQUE	43	41	56	31	36	36
Masculin	7	10	24	8	**	**
Féminin	36	31	32	23	**	**
AUTRES²	0	0	**	**	0	0
Masculin	0	0	**	**	0	0
Féminin	0	0	0	0	0	0
TOTAL	115	129	149	116	126	111
Masculin	41	52	68	50	52	42
Féminin	74	77	81	66	74	69

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX**ESTRIE**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PRÉUNIVERSITAIRE	1 384	1 327	1 296	1 285	1 121	1 225
Masculin	518	555	539	489	465	508
Féminin	866	772	757	796	656	717
TECHNIQUE	830	757	779	726	641	614
Masculin	401	335	375	312	269	260
Féminin	429	422	404	414	372	354
AUTRES²	24	23	61	113	161	166
Masculin	19	18	47	65	84	83
Féminin	5	5	14	48	77	83
TOTAL	2 238	2 107	2 136	2 124	1 923	2 005
Masculin	938	908	961	866	818	851
Féminin	1 300	1 199	1 175	1 258	1 105	1 154

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire, formation générale à temps plein. Il fréquentait donc une école secondaire publique, privée ou gouvernementale un an avant l'entrée au collégial.

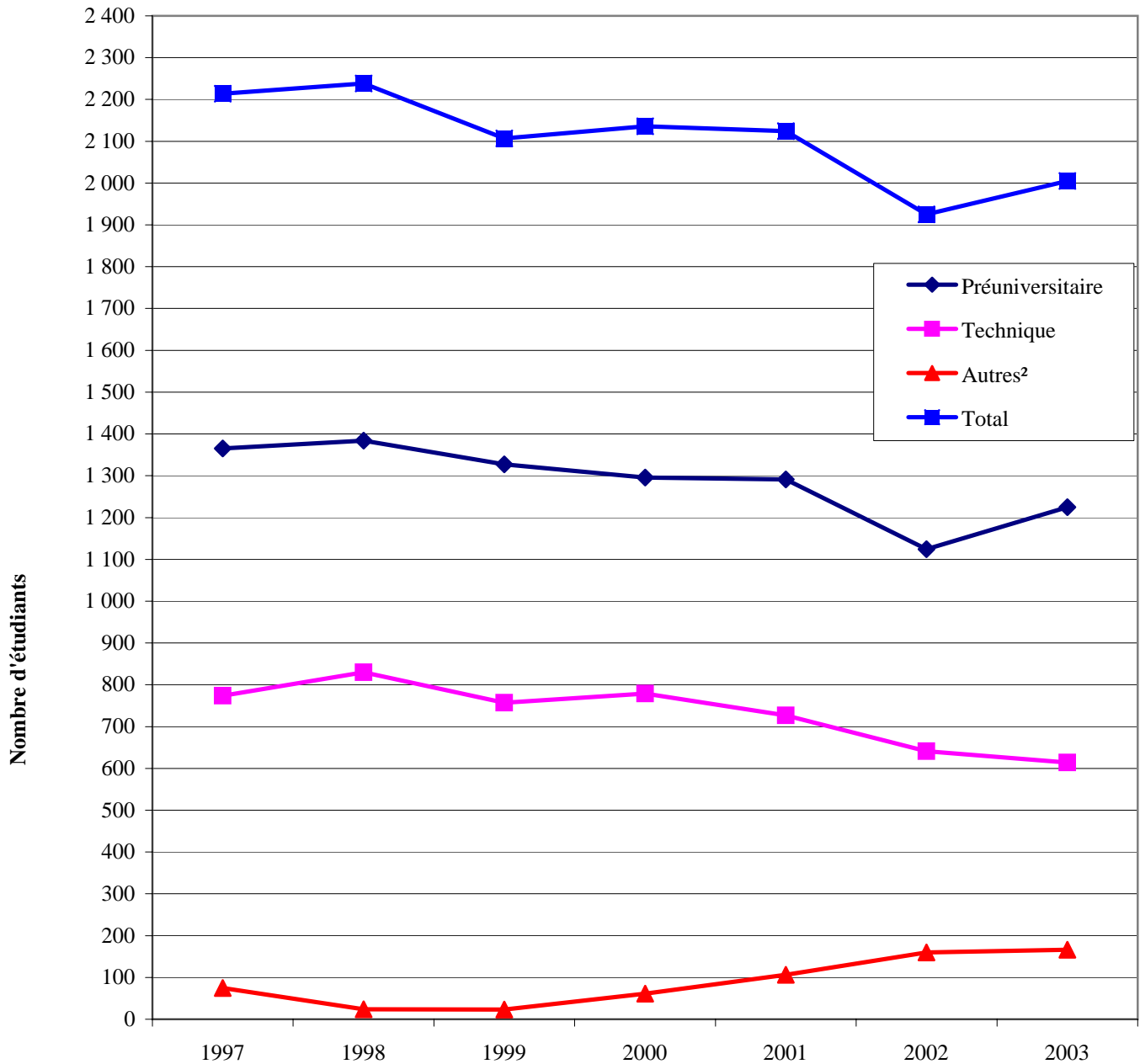
Cet élève peut fréquenter un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuivent des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2004-03-17).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de l'Estrie, selon le type de formation, de 1997 à 2003, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2004-03-17).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2000 à 2003

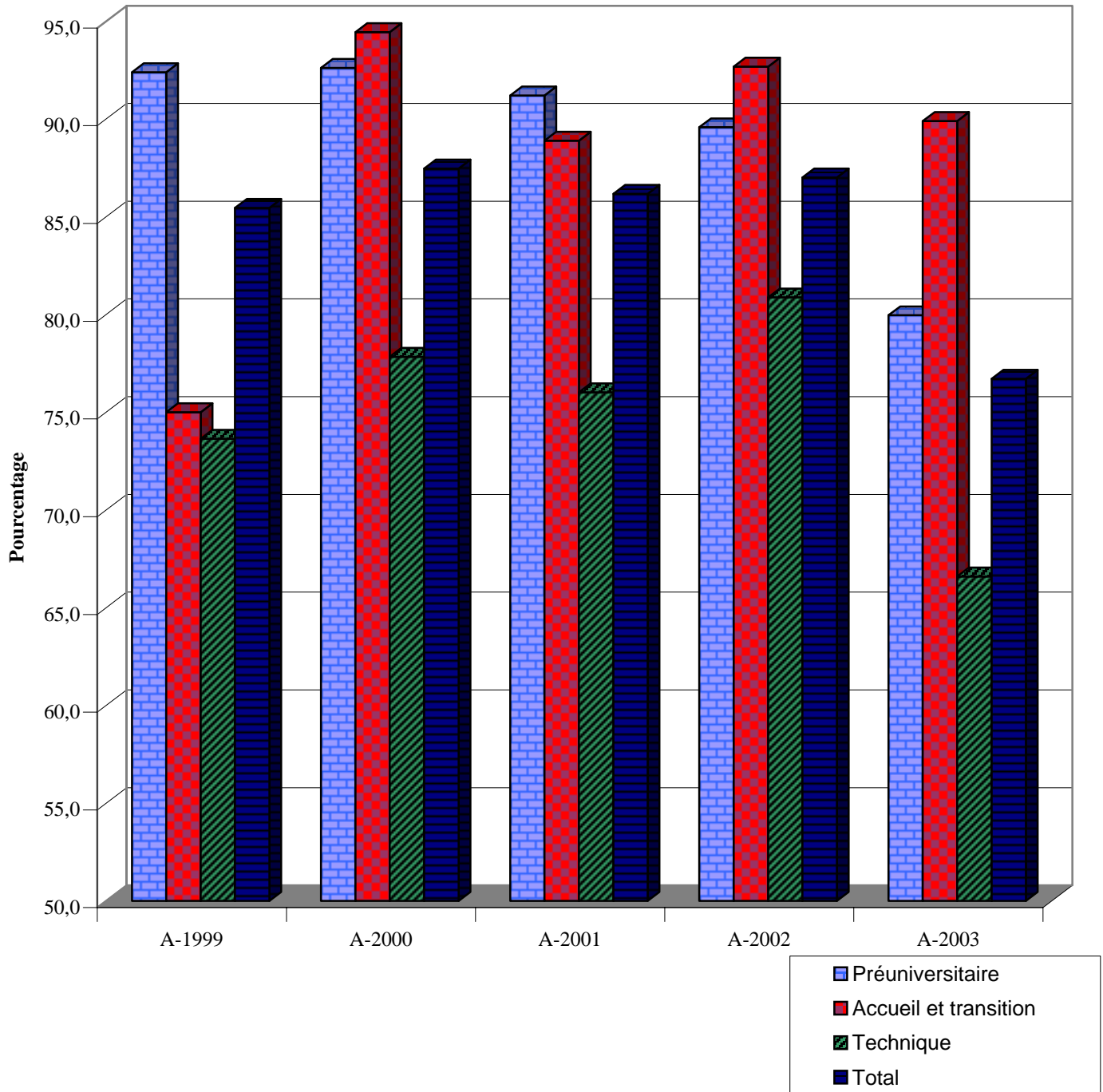
Type de formation	Automne 2000			Automne 2001			Automne 2002			Automne 2003		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	1110	921	83,0	1137	919	80,8	973	771	79,2	1 073	858	80,0
Homme	443	380	85,8	413	329	79,7	399	319	79,9	434	340	78,3
Femme	667	541	81,1	724	590	81,5	574	452	78,7	639	518	81,1
ACCUEIL ET TRANSITION	39	34	87,2	71	56	78,9	92	77	83,7	99	89	89,9
Homme	28	24	85,7	38	31	81,6	49	44	89,8	48	42	87,5
Femme	11	10	90,9	33	25	75,8	43	33	76,7	51	47	92,2
TECHNIQUE	595	435	73,1	578	393	68,0	503	353	70,2	473	315	66,6
Homme	277	211	76,2	237	189	79,7	202	156	77,2	194	145	74,7
Femme	318	224	70,4	341	204	59,8	301	197	65,4	279	170	60,9
TOTAL	1744	1 390	79,7	1786	1 368	76,6	1568	1 201	76,6	1 645	1 262	76,7
Homme	748	615	82,2	688	549	79,8	650	519	79,8	676	527	78,0
Femme	996	775	77,8	1098	819	74,6	918	682	74,3	969	735	75,9

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », version SIPEEC 2003, 17 mars 2004.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de l'Estrie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2003



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

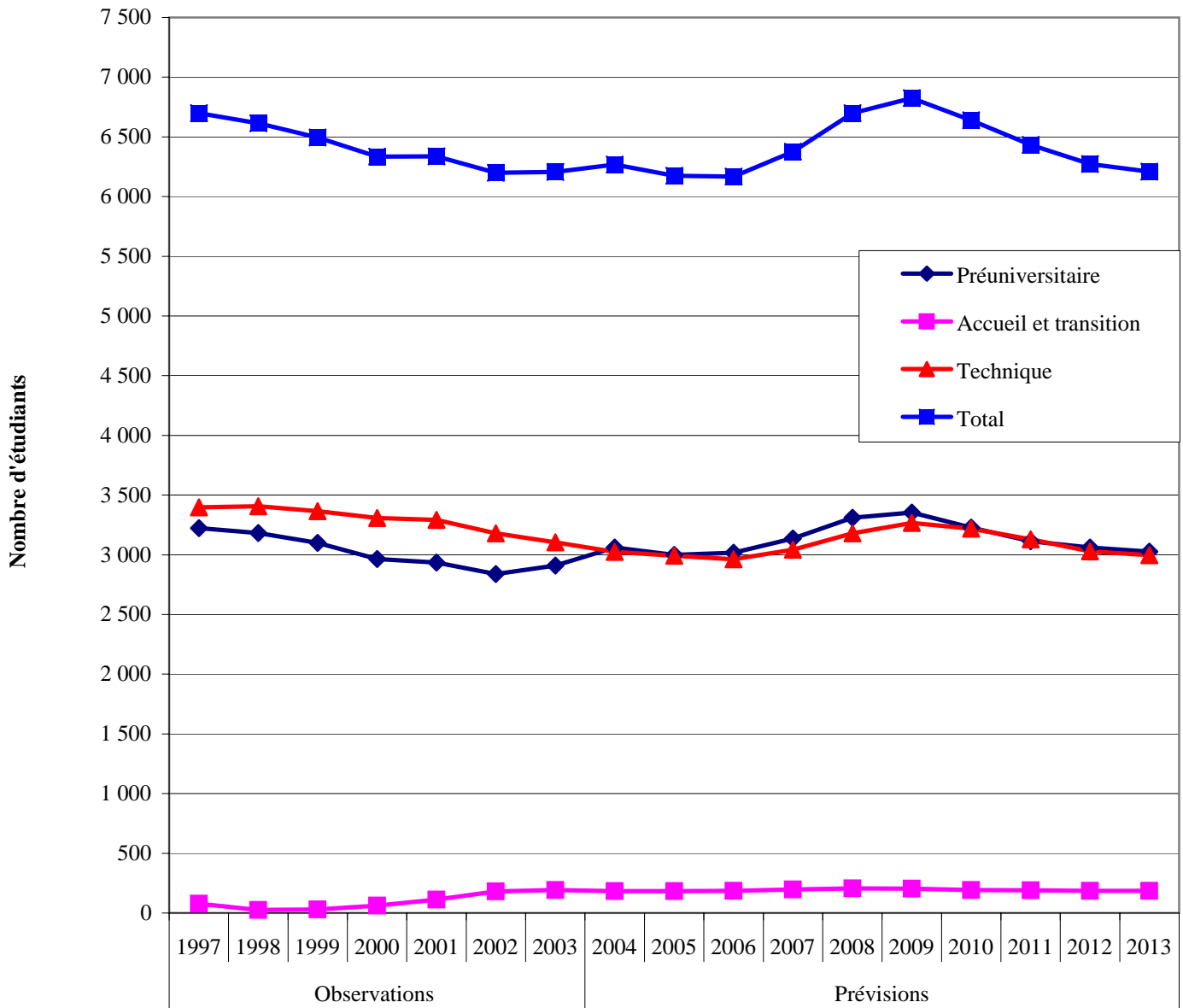
Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 2002 à 2013, session d'automne

	Observations		Prévisions					
	2002	2003	2004	2005	2006	2009	2011	2013
PRÉUNIVERSITAIRE	2 838	2 909	3 061	2 999	3 018	3 355	3 113	3 027
ACCUEIL ET TRANSITION	181	193	184	183	186	204	190	185
TECHNIQUE	3 180	3 105	3 024	2 993	2 963	3 266	3 130	2 996
TOTAL	6 199	6 207	6 269	6 175	6 167	6 825	6 433	6 208
TAUX DE VARIATION (%)		0,1	1,0	-1,5	-0,1	10,7	-5,7	-3,5

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MEQ, DRSI, SIPEEC, avril 2004 (SIGDEC filtré fixe, version du 4 mars 2004).

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de l'Estrie, de 1997 à 2013, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MEQ, DRSI, SIPEEC, avril 2004 (SIGDEC filtré fixe, version du 4 mars 2004).

TABLEAU 3.16

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région
de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe,
de 1999 à 2003, session d'automne

Université de Sherbrooke	1999	2000	2001	2002	2003
Baccalauréat	8 350	8 331	8 219	9 031	9 327
Masculin	3 908	3 760	3 696	4 089	4 208
Féminin	4 442	4 571	4 523	4 942	5 119
Maîtrise	2 617	2 376	2 389	2 341	2 603
Masculin	1 290	1 215	1 226	1 212	1 307
Féminin	1 327	1 161	1 163	1 129	1 296
Doctorat	462	487	483	536	635
Masculin	280	304	307	335	393
Féminin	182	183	176	201	242
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	2 155	2 196	2 297	2 345	2 510
Masculin	1 021	966	1 053	1 088	1 143
Féminin	1 134	1 230	1 244	1 257	1 367
Certificat et diplôme de 2^e cycle	1 268	1 336	1 606	2 037	2 397
Masculin	525	558	577	748	933
Féminin	743	778	1 029	1 289	1 464
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	27	89	94	118
Masculin	0	10	33	37	40
Féminin	0	17	56	57	78
Autres programmes	1 610	1 573	1 616	1 602	1 293
Masculin	662	692	714	636	511
Féminin	948	881	902	966	782
Total	16 462	16 326	16 699	17 986	18 883
Masculin	7 686	7 505	7 606	8 145	8 535
Féminin	8 776	8 821	9 093	9 841	10 348

Université Bishop's	1999	2000	2001	2002	2003
Baccalauréat	1 879	1 908	1 903	1 953	2 213
Masculin	855	842	863	904	991
Féminin	1 024	1 066	1 040	1 049	1 222
Maîtrise	21	10	20	10	12
Masculin	8	**	7	**	**
Féminin	13	**	13	**	**
Doctorat	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	121	130	103	101	107
Masculin	29	27	25	17	13
Féminin	92	103	78	84	94
Certificat et diplôme de 2^e cycle	7	**	**	0	0
Masculin	**	0	0	0	0
Féminin	**	**	**	0	0
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Autres programmes	430	376	407	405	380
Masculin	181	155	155	142	129
Féminin	249	221	252	263	251
Total	2 458	2 425	2 436	2 469	2 712
Masculin	1 074	1 028	1 050	1 066	1 134
Féminin	1 384	1 397	1 386	1 403	1 578

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Sources : avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); à partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 3.16 (Suite)

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région
de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe,
de 1999 à 2003, session d'automne

Total Estrie	1999	2000	2001	2002	2003
Baccalauréat	10 229	10 239	10 122	10 984	11 540
Masculin	4 763	4 602	4 559	4 993	5 199
Féminin	5 466	5 637	5 563	5 991	6 341
Maîtrise	2 638	2 386	2 409	2 351	2 615
Masculin	1 298	1 219	1 233	1 215	1 308
Féminin	1 340	1 167	1 176	1 136	1 307
Doctorat	462	487	483	536	635
Masculin	280	304	307	335	393
Féminin	182	183	176	201	242
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	2 276	2 326	2 400	2 446	2 617
Masculin	1 050	993	1 078	1 105	1 156
Féminin	1 226	1 333	1 322	1 341	1 461
Certificat et diplôme de 2^e cycle	1 275	1 337	1 609	2 037	2 397
Masculin	526	558	577	748	933
Féminin	749	779	1 032	1 289	1 464
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	27	89	94	118
Masculin	0	10	33	37	40
Féminin	0	17	56	57	78
Autres programmes	2 040	1 949	2 023	2 007	1 673
Masculin	843	847	869	778	640
Féminin	1 197	1 102	1 154	1 229	1 033
Total	18 920	18 751	19 135	20 455	21 595
Masculin	8 760	8 533	8 656	9 211	9 669
Féminin	10 160	10 218	10 479	11 244	11 926

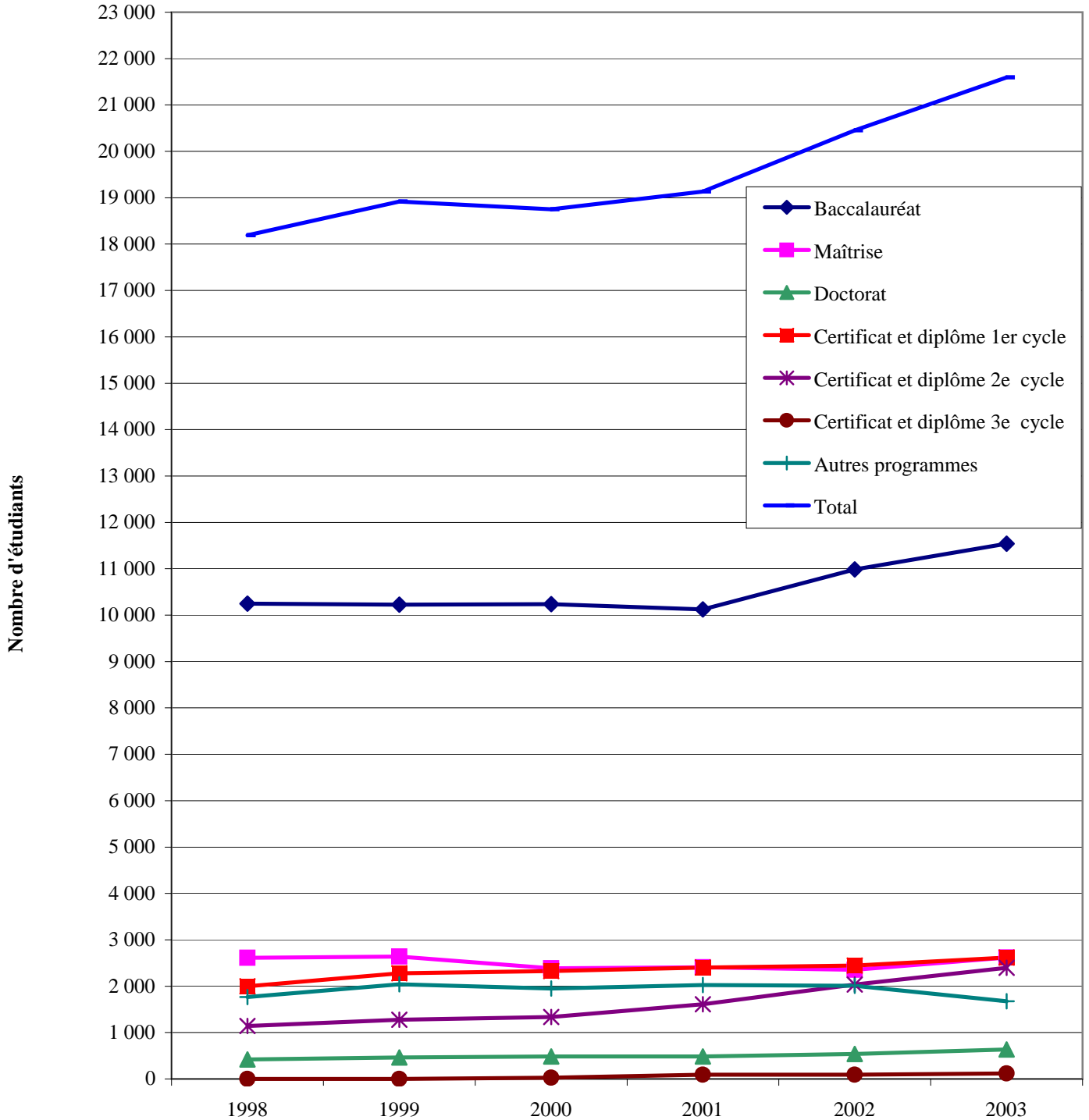
Sources : avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); à partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

Évolution de l'effectif étudiant (médecins résidents) des universités
pour la région de l'Estrie, selon l'université,
le type de sanction et le sexe, de 1998-1999 à 2002-2003

Université de Sherbrooke	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Certificat et diplôme 2^e cycle	354	346	352	349	353
Masculin	143	135	137	142	149
Féminin	211	211	215	207	204

Sources : avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); à partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

Évolution de l'effectif étudiant des universités de la région de l'Estrie, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2003, session d'automne



Sources : avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); à partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe¹, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL HANDICAPÉS	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
		N	%		N	%		N	%
CS des Hauts-Cantons									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	69	**	**	97	68	70,0	106	78	74,0
SECONDAIRE	23	**	**	24	5	21,0	29	9	31,0
TOTAL	92	57	62,0	121	73	60,0	135	87	64,0
CS de la Région-de-Sherbrooke									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	211	85	40,0	233	93	40,0	291	106	36,0
SECONDAIRE	159	20	13,0	170	27	16,0	193	35	18,0
TOTAL	370	105	28,0	403	120	30,0	484	141	29,0
CS des Sommets									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	63	27	43,0	96	37	39,0	106	45	42,0
SECONDAIRE	39	11	28,0	34	10	29,0	40	14	35,0
TOTAL	102	38	37,0	130	47	36,0	146	59	40,0
CS Eastern Townships²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	71	69	97,0	90	83	92,0	92	90	98,0
SECONDAIRE	36	10	28,0	35	11	31,0	40	13	33,0
TOTAL	107	79	74,0	125	94	75,0	132	103	78,0
Estrie³									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	414	234	57,0	516	281	54,0	595	319	54,0
Masculin	263	144	55,0	341	185	54,0	401	219	55,0
Féminin	151	90	60,0	175	96	55,0	194	100	52,0
SECONDAIRE	257	45	18,0	263	53	20,0	302	71	24,0
Masculin	153	24	16,0	161	30	19,0	180	40	22,0
Féminin	104	21	20,0	102	23	23,0	122	31	25,0
TOTAL	671	279	42,0	779	334	43,0	897	390	43,0
Masculin	416	168	40,0	502	215	43,0	581	259	45,0
Féminin	255	111	44,0	277	119	43,0	316	131	41,0
Ensemble du Québec⁴									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	10 340	4 460	43,0	11 604	5 084	44,0	12 917	5 941	46,0
Masculin	6 882	2 816	41,0	7 881	3 317	42,0	8 874	3 979	45,0
Féminin	3 458	1 644	48,0	3 723	1 767	47,0	4 043	1 962	49,0
SECONDAIRE	5 912	1 406	24,0	6 394	1 597	25,0	7 065	1 845	26,0
Masculin	3 533	818	23,0	3 869	949	25,0	4 406	1 146	26,0
Féminin	2 379	588	25,0	2 525	648	26,0	2 659	699	26,0
TOTAL	16 252	5 866	36,0	17 998	6 681	37,0	19 982	7 786	39,0
Masculin	10 415	3 634	35,0	11 750	4 266	36,0	13 280	5 125	39,0
Féminin	5 837	2 232	38,0	6 248	2 415	39,0	6 702	2 661	40,0

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.

2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie, qui passent au secondaire avec retard¹, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

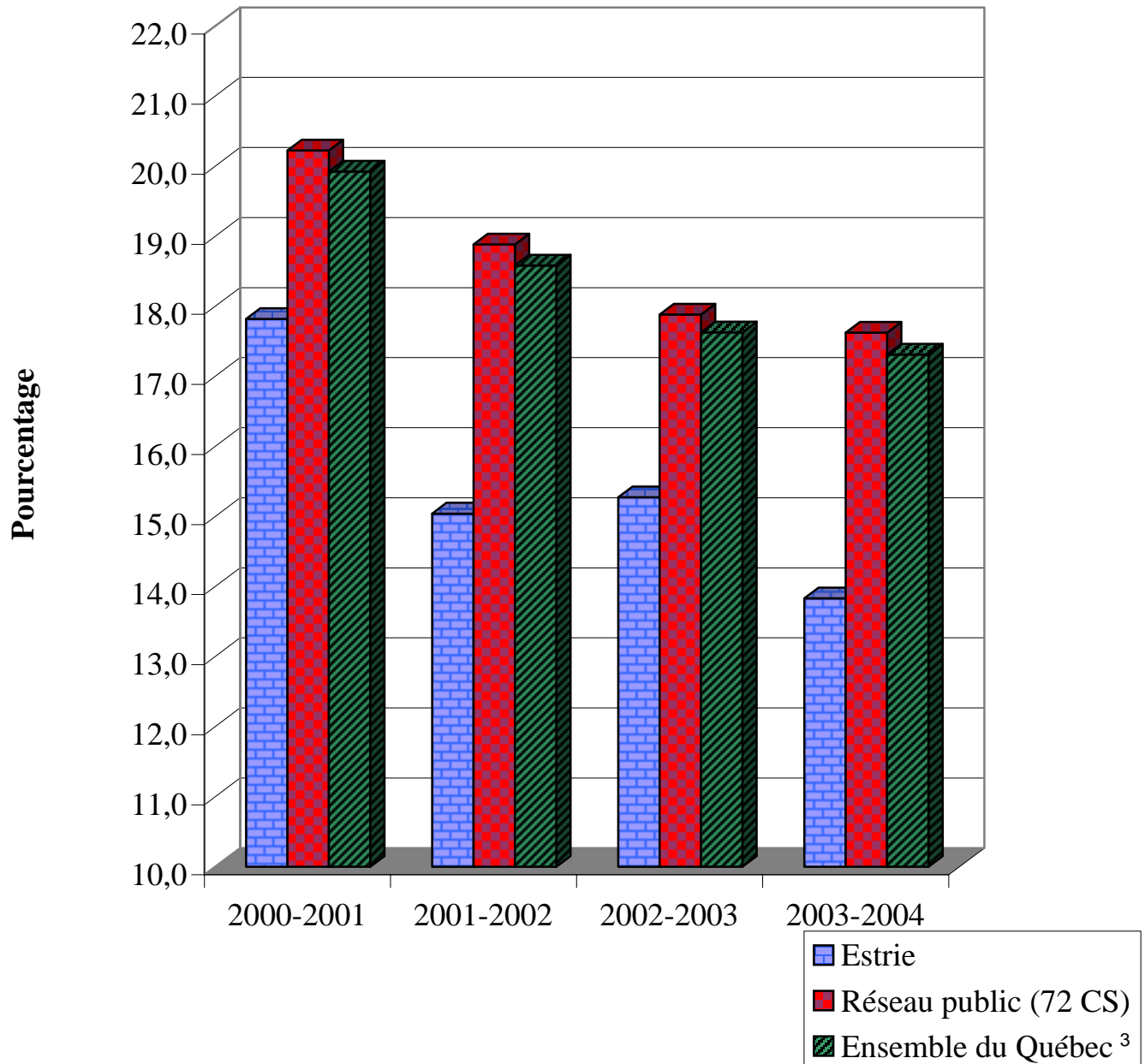
	Élèves au primaire en 2000-2001 qui passent au secondaire en 2001-2002				Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003				Élèves au primaire en 2002-2003 qui passent au secondaire en 2003-2004			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	671	535	136	20,3	697	533	164	23,5	669	529	140	20,9
Masculin	330	240	90	27,3	351	250	101	28,8	359	277	82	22,8
Féminin	341	295	46	13,5	346	283	63	18,2	310	252	58	18,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 665	1 444	221	13,3	1 847	1 651	196	10,6	1 886	1 679	207	11,0
Masculin	847	736	111	13,1	944	842	102	10,8	950	833	117	12,3
Féminin	818	708	110	13,4	903	809	94	10,4	936	846	90	9,6
CS des Sommets	840	730	110	13,1	870	750	120	13,8	943	826	117	12,4
Masculin	423	356	67	15,8	423	344	79	18,7	473	401	72	15,2
Féminin	417	374	43	10,3	447	406	41	9,2	470	425	45	9,6
CS Eastern Townships²	507	420	87	17,2	593	461	132	22,3	580	480	100	17,2
Masculin	266	211	55	20,7	321	244	77	24,0	307	244	63	20,5
Féminin	241	209	32	13,3	272	217	55	20,2	273	236	37	13,6
Estrie³	3 683	3 129	554	15,0	4 007	3 395	612	15,3	4 078	3 514	564	13,8
Masculin	1 866	1 543	323	17,3	2 039	1 680	359	17,6	2 089	1 755	334	16,0
Féminin	1 817	1 586	231	12,7	1 968	1 715	253	12,9	1 989	1 759	230	11,6
Réseau public (72 CS)	84 881	68 852	16 029	18,9	90 811	74 570	16 241	17,9	92 459	76 162	16 297	17,6
Masculin	43 184	33 540	9 644	22,3	46 565	36 614	9 951	21,4	47 409	37 460	9 949	21,0
Féminin	41 697	35 312	6 385	15,3	44 246	37 956	6 290	14,2	45 050	38 702	6 348	14,1
Ensemble du Québec⁴	89 436	72 816	16 620	18,6	95 891	78 986	16 905	17,6	97 652	80 748	16 904	17,3
Masculin	45 383	35 379	10 004	22,0	48 976	38 603	10 373	21,2	49 872	39 544	10 328	20,7
Féminin	44 053	37 437	6 616	15,0	46 915	40 383	6 532	13,9	47 780	41 204	6 576	13,8

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de l'Estrie¹, qui passent au secondaire avec retard², de 2000-2001 à 2003-2004



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

	Élèves du secondaire inscrits en 2000-2001 ² et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2002-2003 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS des Hauts-Cantons	541	393	148	27,4	564	384	180	31,9	513	353	160	31,2
Masculin	264	163	101	38,3	267	157	110	41,2	268	148	120	44,8
Féminin	277	230	47	17,0	297	227	70	23,6	245	205	40	16,3
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 385	953	432	31,2	1 250	803	447	35,8	1 229	795	434	35,3
Masculin	692	416	276	39,9	646	366	280	43,3	612	331	281	45,9
Féminin	693	537	156	22,5	604	437	167	27,6	617	464	153	24,8
CS des Sommets	669	456	213	31,8	647	420	227	35,1	651	458	193	29,6
Masculin	375	231	144	38,4	356	204	152	42,7	318	193	125	39,3
Féminin	294	225	69	23,5	291	216	75	25,8	333	265	68	20,4
CS Eastern Townships³	463	320	143	30,9	401	246	155	38,7	426	271	155	36,4
Masculin	231	142	89	38,5	200	112	88	44,0	186	102	84	45,2
Féminin	232	178	54	23,3	201	134	67	33,3	240	169	71	29,6
Estrie⁴	3 058	2 122	936	30,6	2 862	1 853	1 009	35,3	2 819	1 877	942	33,4
Masculin	1 562	952	610	39,1	1 469	839	630	42,9	1 384	774	610	44,1
Féminin	1 496	1 170	326	21,8	1 393	1 014	379	27,2	1 435	1 103	332	23,1
Réseau public (72 CS)	66 450	48 391	18 059	27,2	62 286	44 986	17 300	27,8	59 803	42 974	16 829	28,1
Masculin	33 150	21 842	11 308	34,1	30 901	20 008	10 893	35,3	29 424	18 845	10 579	36,0
Féminin	33 300	26 549	6 751	20,3	31 385	24 978	6 407	20,4	30 379	24 129	6 250	20,6
Ensemble du Québec⁵	79 867	60 475	19 392	24,3	75 428	56 559	18 869	25,0	72 730	54 543	18 187	25,0
Masculin	39 455	27 445	12 010	30,4	37 067	25 327	11 740	31,7	35 402	24 134	11 268	31,8
Féminin	40 412	33 030	7 382	18,3	38 361	31 232	7 129	18,6	37 328	30 409	6 919	18,5

1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

2. En 2000-2001, environ 300 qualifications ont été décernées. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 24,3 p. 100. Si on avait ignoré ces qualifications, ce taux aurait été de 24,7 p. 100.

3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

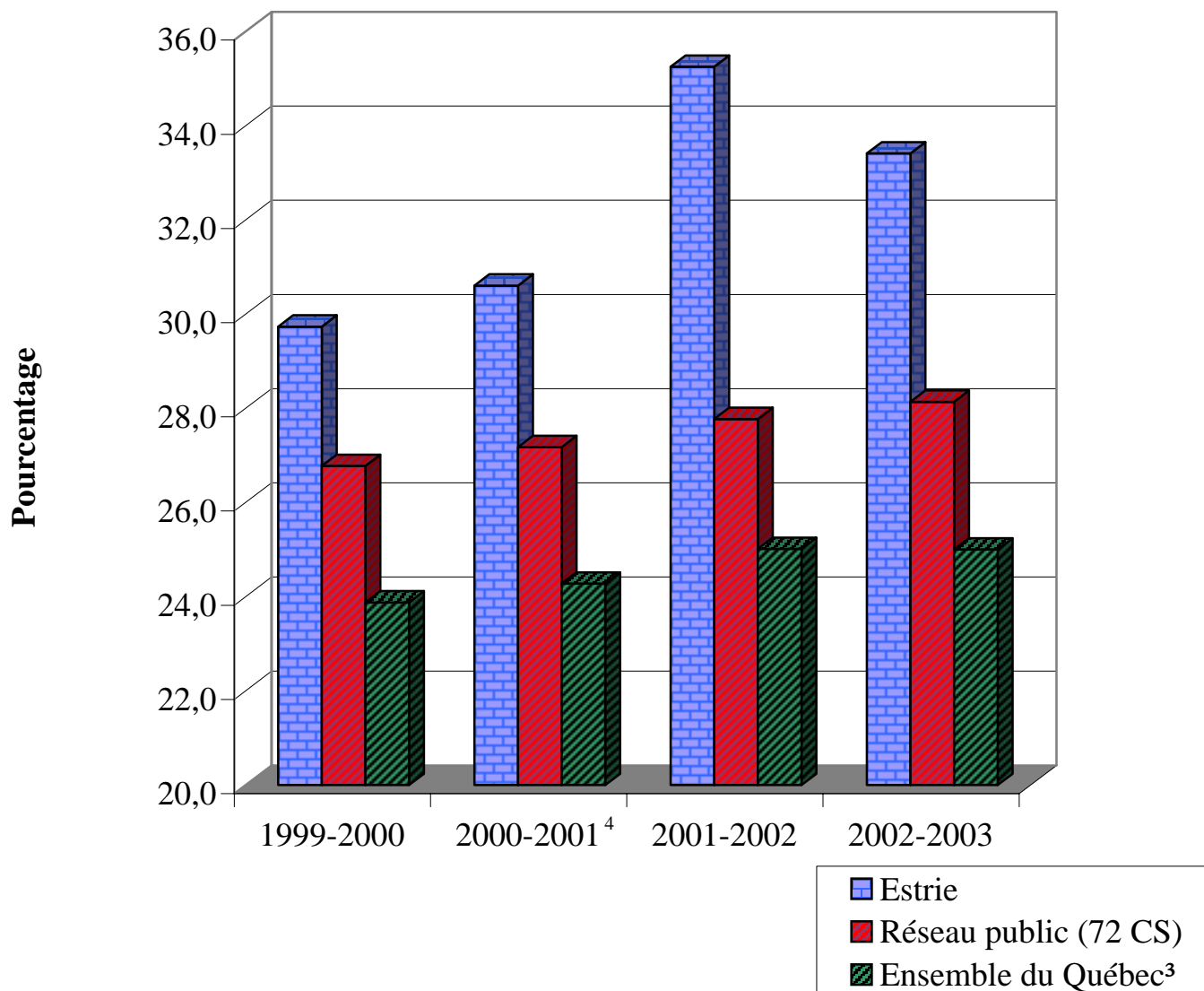
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

5. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2002-2003



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :
 - a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP.
Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ;
 - b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.
4. En 2000-2001, environ 300 qualifications ont été décernées. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 24,3 p. 100. Si on avait ignoré ces qualifications, ce taux aurait été de 24,7 p. 100.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

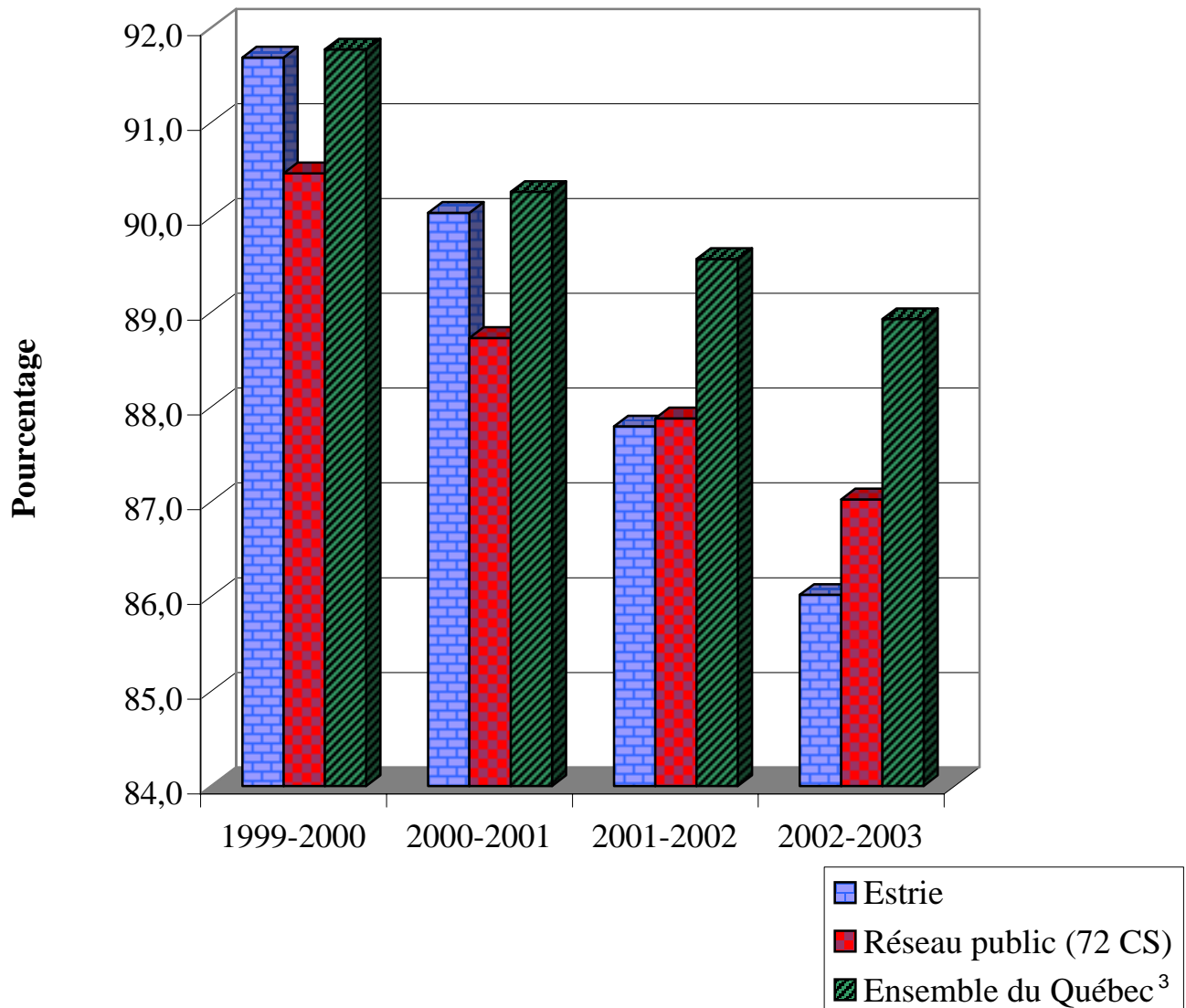
	Ensemble des épreuves 2000-2001			Ensemble des épreuves 2001-2002			Ensemble des épreuves 2002-2003		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	2 810	2 544	90,5	2 728	2 478	90,8	2 601	2 337	89,9
Masculin	1 285	1 167	90,8	1 206	1 100	91,2	1 092	980	89,7
Féminin	1 525	1 377	90,3	1 522	1 378	90,5	1 509	1 357	89,9
CS de la Région-de-Sherbrooke	6 124	5 462	89,2	6 165	5 278	85,6	5 536	4 684	84,6
Masculin	2 863	2 564	89,6	2 891	2 413	83,5	2 646	2 179	82,4
Féminin	3 261	2 898	88,9	3 274	2 865	87,5	2 890	2 505	86,7
CS des Sommets	3 015	2 828	93,8	3 035	2 811	92,6	3 072	2 760	89,8
Masculin	1 534	1 429	93,2	1 454	1 332	91,6	1 455	1 280	88,0
Féminin	1 481	1 399	94,5	1 581	1 479	93,5	1 617	1 480	91,5
CS Eastern Townships²	1 736	1 489	85,8	1 794	1 480	82,5	1 863	1 463	78,5
Masculin	840	713	84,9	771	628	81,5	849	647	76,2
Féminin	896	776	86,6	1 023	852	83,3	1 014	816	80,5
Estrie³	13 685	12 323	90,0	13 722	12 047	87,8	13 072	11 244	86,0
Masculin	6 522	5 873	90,0	6 322	5 473	86,6	6 042	5 086	84,2
Féminin	7 163	6 450	90,0	7 400	6 574	88,8	7 030	6 158	87,6
Réseau public (72 CS)	321 801	285 525	88,7	325 403	285 961	87,9	322 373	280 544	87,0
Masculin	153 310	134 574	87,8	153 281	132 742	86,6	152 766	131 131	85,8
Féminin	168 491	150 951	89,6	172 122	153 219	89,0	169 607	149 413	88,1
Ensemble du Québec⁴	393 675	355 363	90,3	398 573	356 961	89,6	397 338	353 337	88,9
Masculin	186 973	167 185	89,4	187 579	165 871	88,4	187 950	165 190	87,9
Féminin	206 702	188 178	91,0	210 994	191 090	90,6	209 388	188 147	89,9

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, pour la région
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie²,
de 1999-2000 à 2002-2003



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie,
selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

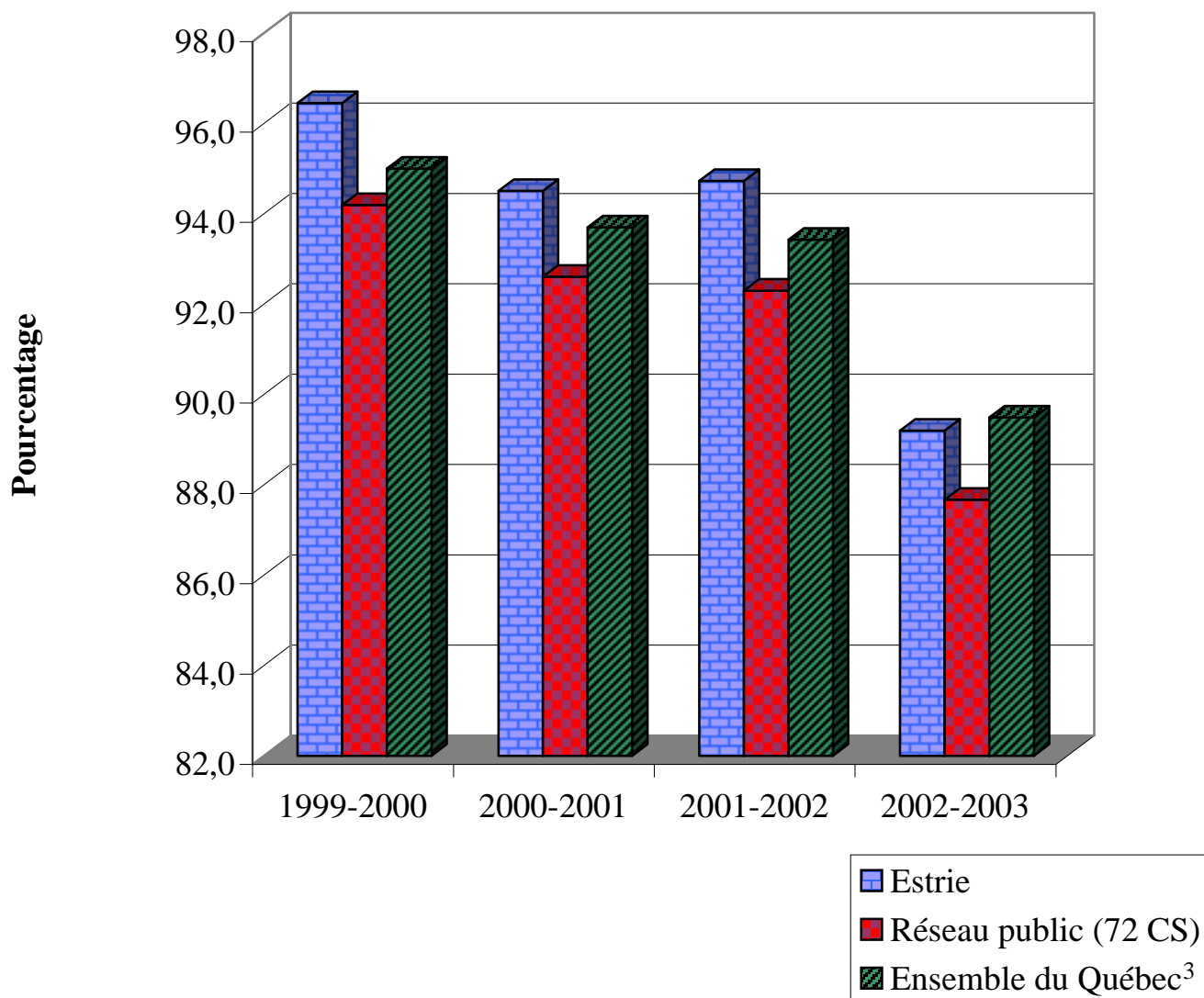
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	436	419	96,1	434	409	94,2	396	352	88,9
Masculin	186	177	95,2	176	162	92,0	170	147	86,5
Féminin	250	242	96,8	258	247	95,7	226	205	90,7
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 139	1 072	94,1	914	857	93,8	901	793	88,0
Masculin	533	494	92,7	414	378	91,3	388	324	83,5
Féminin	606	578	95,4	500	479	95,8	513	469	91,4
CS des Sommets	572	538	94,1	454	441	97,1	508	465	91,5
Masculin	292	270	92,5	215	207	96,3	231	199	86,1
Féminin	280	268	95,7	239	234	97,9	277	266	96,0
CS Eastern Townships²	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Estrie³	2 147	2 029	94,5	1 802	1 707	94,7	1 805	1 610	89,2
Masculin	1 011	941	93,1	805	747	92,8	789	670	84,9
Féminin	1 136	1 088	95,8	997	960	96,3	1 016	940	92,5
Réseau public (72 CS)	50 400	46 672	92,6	45 168	41 688	92,3	45 216	39 641	87,7
Masculin	23 226	20 780	89,5	20 289	17 968	88,6	20 389	16 872	82,8
Féminin	27 174	25 892	95,3	24 879	23 720	95,3	24 827	22 769	91,7
Ensemble du Québec⁴	61 628	57 745	93,7	55 840	52 167	93,4	55 914	50 037	89,5
Masculin	28 456	25 897	91,0	25 195	22 740	90,3	25 279	21 576	85,4
Féminin	33 172	31 848	96,0	30 645	29 427	96,0	30 635	28 461	92,9

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie², de 1999-2000 à 2002-2003



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2002-2003

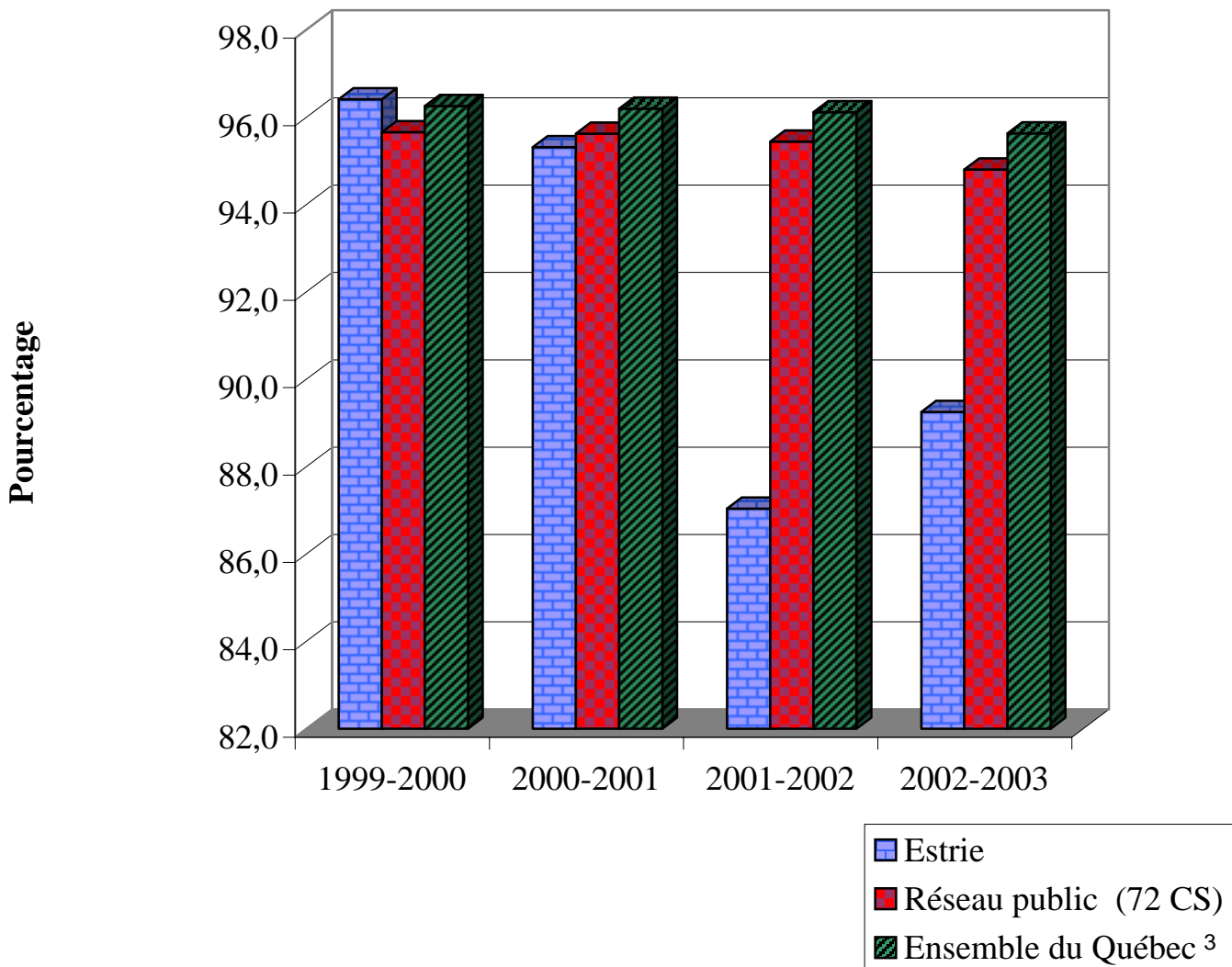
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS des Hauts-Cantons	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de la Région-de-Sherbrooke	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS des Sommets	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS Eastern Townships²	384	366	95,3	324	282	87,0	335	299	89,3
Masculin	177	165	93,2	153	130	85,0	128	109	85,2
Féminin	207	201	97,1	171	152	88,9	207	190	91,8
Estrie³	384	366	95,3	324	282	87,0	335	299	89,3
Masculin	177	165	93,2	153	130	85,0	128	109	85,2
Féminin	207	201	97,1	171	152	88,9	207	190	91,8
Réseau public (72 CS)	6 493	6 209	95,6	6 754	6 446	95,4	6 679	6 332	94,8
Masculin	3 128	2 938	93,9	3 375	3 155	93,5	3 192	2 962	92,8
Féminin	3 365	3 271	97,2	3 379	3 291	97,4	3 487	3 370	96,6
Ensemble du Québec⁴	8 157	7 847	96,2	8 391	8 065	96,1	8 396	8 029	95,6
Masculin	3 894	3 688	94,7	4 151	3 921	94,5	3 994	3 750	93,9
Féminin	4 263	4 159	97,6	4 240	4 144	97,7	4 402	4 279	97,2

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie²,
de 1999-2000 à 2002-2003



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2000-2001
à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de l'Estrie, selon le sexe

Nouveaux inscrits dans un programme en formation professionnelle												
en 1998-1999 ¹					en 1999-2000 ¹				en 2000-2001 ¹			
Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
	Même progr.	Autre progr. de FP	Total			Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total
N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%	
CS des Hauts-Cantons	225	169	5	77,3	183	151	**	**	198	159	0	80,3
Masculin	82	60	**	**	90	75	**	**	105	89	0	84,8
Féminin	143	109	**	**	93	76	**	**	93	70	0	75,3
CS de la Région-de-Sherbrooke	1 144	850	20	76,0	1 013	766	12	76,8	1 072	800	11	75,7
Masculin	597	433	8	73,9	512	390	**	**	572	436	**	**
Féminin	547	417	12	78,4	501	376	**	**	500	364	**	**
CS des Sommets	384	285	8	76,3	274	213	5	79,6	254	189	**	**
Masculin	269	215	**	**	201	163	**	**	180	136	**	**
Féminin	115	70	**	**	73	50	**	**	74	53	0	**
CS Eastern Townships³	246	147	13	65,0	251	175	**	**	204	134	**	**
Masculin	121	69	**	**	132	82	**	**	110	69	**	**
Féminin	125	78	**	**	119	93	0	**	94	65	**	**
Estrie⁴	1 999	1 451	46	74,9	1 721	1 305	24	77,2	1 728	1 282	18	75,2
Masculin	1 069	777	13	73,9	935	710	10	77,0	967	730	**	**
Féminin	930	674	33	76,0	786	595	14	77,5	761	552	**	**
Ensemble du Québec⁵	39 753	27 842	1 456	73,7	36 658	26 259	653	73,4	38 326	27 586	491	73,3
Masculin	21 441	15 182	621	73,7	19 988	14 320	313	73,2	21 162	15 036	287	72,4
Féminin	18 312	12 660	835	73,7	16 670	11 939	340	73,7	17 164	12 550	204	74,3

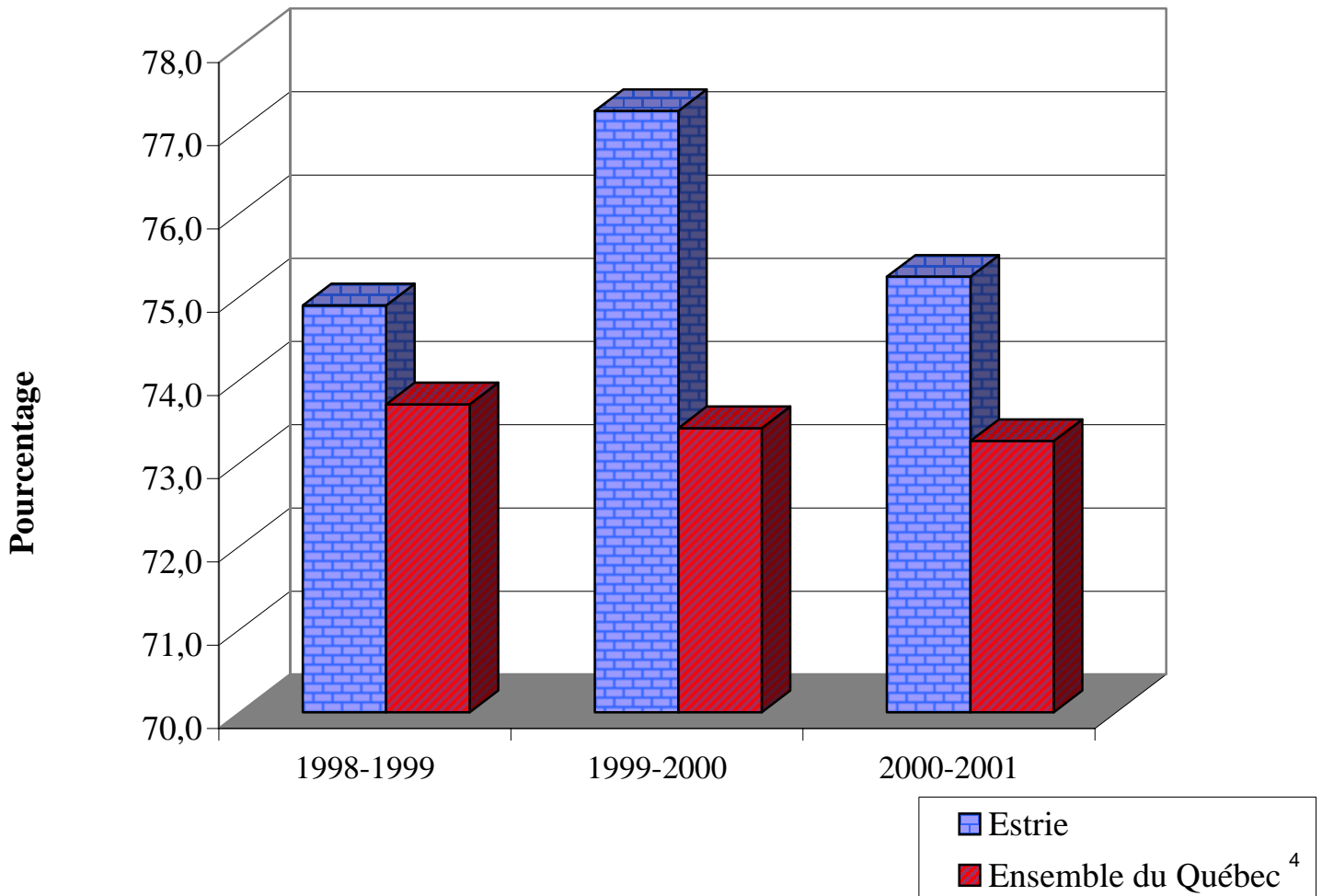
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1998-1999, les diplômes ont été obtenus en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001 et, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
5. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2000-2001
à un programme de formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de l'Estrie³



1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1998-1999, les diplômes ont été obtenus en 1998-1999, en 1999-2000 et en 2000-2001 et, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de l'Estrie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
le type de formation et le sexe, de 1997 à 2000

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1997	Préuniversitaire	Total	1 367	37,0	66,2	0,8	3,1
		Masculin	567	28,9	58,2	0,5	2,8
		Féminin	800	42,7	72,1	1,0	3,3
	Technique	Total	777	40,6	61,2	3,6	6,8
		Masculin	371	29,8	53,0	4,0	8,6
		Féminin	406	50,3	68,8	3,2	5,2
	Accueil ou transition	Total	75	12,0	48,0	4,0	6,7
		Masculin	40	12,5	45,0	2,5	2,5
		Féminin	35	11,4	51,4	5,7	11,4
	Total	Total	2 219	37,3	63,8	1,9	4,5
		Masculin	978	28,6	55,8	1,9	5,0
		Féminin	1 241	44,2	70,5	1,9	4,1
1998	Préuniversitaire	Total	1 384	35,6	63,0	1,0	3,0
		Masculin	518	24,0	50,8	1,0	3,9
		Féminin	866	42,5	70,4	1,0	2,5
	Technique	Total	821	35,4		5,1	
		Masculin	399	27,7		4,3	
		Féminin	422	43,2		5,9	
	Accueil ou transition	Total	24	8,4		0,0	
		Masculin	19	10,6		0,0	
		Féminin	5	0,0		0,0	
	Total	Total	2 229	35,4		2,5	
		Masculin	936	25,2		2,4	
		Féminin	1 293	42,7		2,6	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

TABLEAU 5.7 (Suite)

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de l'Estrie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
le type de formation et le sexe, de 1997 à 2000

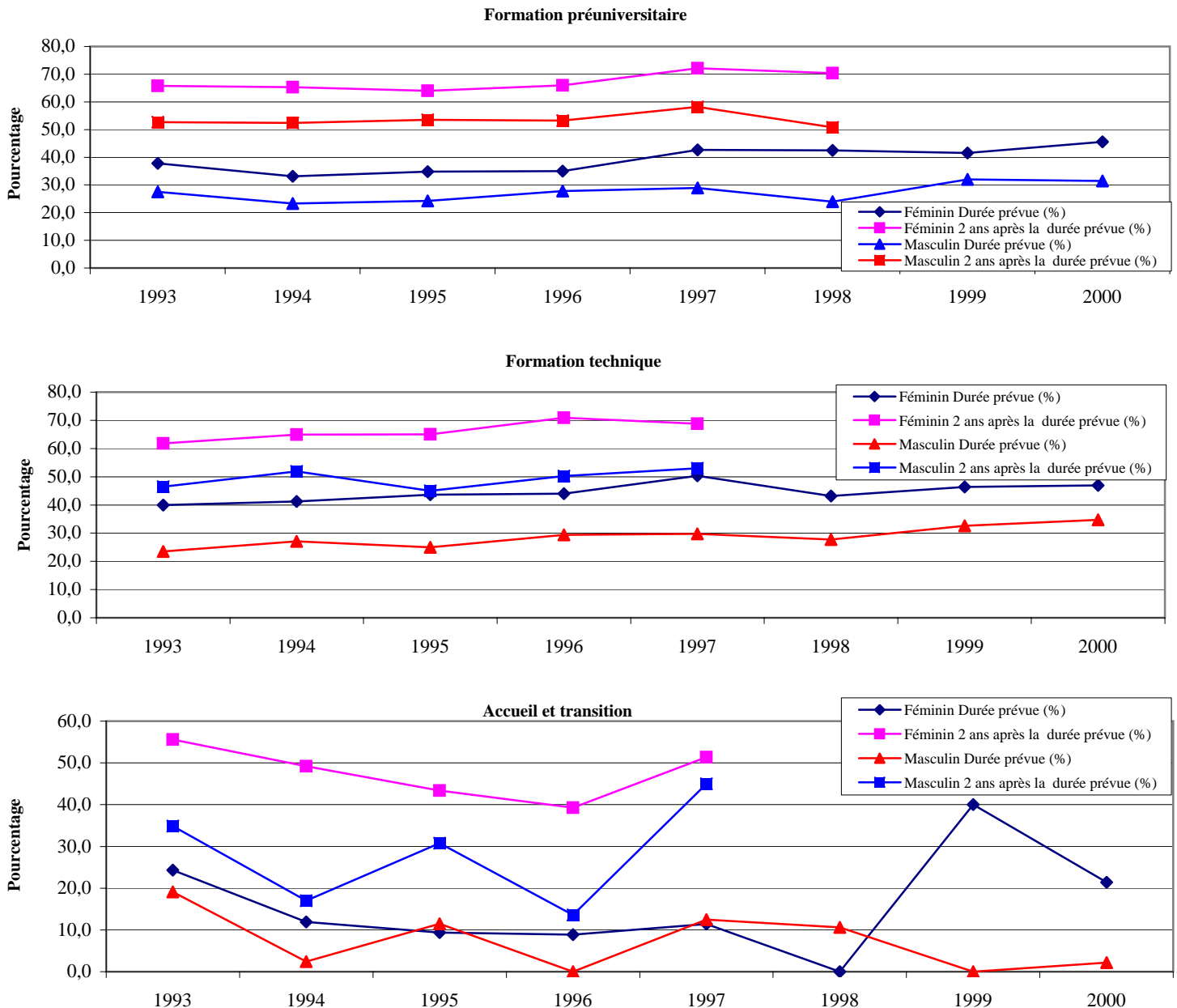
Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1999	Préuniversitaire	Total	1 329	37,6		0,8	
		Masculin	556	32,0		0,7	
		Féminin	773	41,5		0,8	
	Technique	Total	753	40,2		2,9	
		Masculin	335	32,6		4,2	
		Féminin	418	46,4		1,9	
	Accueil ou transition	Total	23	8,6		8,7	
		Masculin	18	0,0		11,1	
		Féminin	5	40,0		0,0	
	Total	Total	2 105	38,1		1,6	
		Masculin	909	31,6		2,2	
		Féminin	1 196	43,2		1,2	
2000	Préuniversitaire	Total	1 296	39,6		0,8	
		Masculin	539	31,4		1,3	
		Féminin	757	45,6		0,4	
	Technique	Total	758	41,1		3,8	
		Masculin	365	34,7		3,3	
		Féminin	393	46,9		4,3	
	Accueil ou transition	Total	60	6,7		3,3	
		Masculin	46	2,2		4,3	
		Féminin	14	21,4		0,0	
	Total	Total	2 114	39,3		1,9	
		Masculin	950	31,2		2,2	
		Féminin	1 164	45,8		1,7	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2004.

GRAPHIQUE 5.7

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹
à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial²
de la région de l'Estrie³, selon la durée prévue et deux ans après
la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1993 à 2000



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Système CHESCO, version 2004.

TABLEAU 5.8

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2002, des titulaires d'un DEC obtenu en 2001-2002 dans un cégep de la région de l'Estrie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2001-2002	Titulaires d'un DEC obtenu en 2001-2002, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ²	Taux de passage à l'université à l'automne 2002 (étudiants réguliers à temps plein ²)
		Nombre	Nombre	%
Estrie	PRÉUNIVERSITAIRE	960	742	77,3
	Hommes	387	293	75,7
	Femmes	573	449	78,4
	TECHNIQUE	799	140	17,5
	Hommes	285	65	22,8
	Femmes	514	75	14,6

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	22 651	17 413	76,9
	Hommes	8 312	6 503	78,2
	Femmes	14 339	10 910	76,1
	TECHNIQUE	17 824	3 095	17,4
	Hommes	7 109	1 569	22,1
	Femmes	10 715	1 526	14,2

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Une personne est dite de statut régulier lorsqu'elle est admise à un programme d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus.

Source : DRSI, MEQ, Banque des cheminements scolaires (BCS) au 12 décembre 2003.